

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire invite les citoyens, lauréats du tirage au sort pour la session du Hadj 2019, qui n'ont pas de passeports ou ceux dont le passeport arrive à expiration à se rapprocher auprès des dairas ou des communes de leur résidence, pour demander leur passeport biométrique «dans les meilleurs délais». P. 24

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 13 décembre 2018 - 5 Rabî` al-thani - N° 2087 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr: 06h12 Dohr: 12h42
Asr: 15h14 Maghreb: 17h37 Isha: 19h03

MÉTÉO

Alger	: 18°	08°
Oran	: 18°	11°
Annaba	: 19°	10°
Béjaïa	: 18°	07°
Tamanrasset:	21°	06°

Retour de la pluie et de la neige sur les régions Ouest

Des averses de pluie et de la neige seront enregistrées à partir de cet après-midi sur les régions Ouest du pays, a indiqué hier l'OMM. P. 2

www.dknews-dz.com

FÊTE NATIONALE DU KENYA

Le Président Bouteflika félicite le Président Uhuru Kenyatta

P. 24

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD

Le Premier ministre de République de Corée attendu du 16 au 18 décembre à Alger

P. 24

ALGÉRIE-CHINE

M. Messahel reçoit le nouvel ambassadeur de Chine en Algérie

P. 24

SONELGAZ :

UNE DETTE DE 1.650 MILLIARDS DE DINARS !



La dette actuelle du Groupe public de gaz et d'électricité Sonelgaz s'élève à 1.650 milliards de dinars, notamment du fait de la tarification subventionnée de ces énergies, a indiqué hier son P-dg, M. Arkab.

P. 6

ALGÉRIE-UA : DÉBUT DES TRAVAUX DE LA RÉUNION DES MINISTRES AFRICAINS DU COMMERCE AU CAIRE

Djellab rappelle l'engagement de l'Algérie à tout projet pour le développement de l'Afrique

P. 4

MISE EN ŒUVRE DES ODD :

L'Algérie a contribué «efficacement» au lancement de l'Agenda 2030

P. 5

ALGÉRIE-RUSSIE

Sonatrach et la compagnie russe Transneft signent 2 contrats dans le domaine des hydrocarbures

P. 7-24

SANTÉ

ALLAITEMENT : Il préserverait la mère de la dépression post-natale

P.p 12-13

FOOTBALL

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS (16^{ES} DE FINALE - ALLER) :

Les Algériens pour prendre option

Les quatre représentants algériens dans les deux compétitions africaines interclubs de football, auteurs d'un tir groupé réussi au tour préliminaire, tenteront de prendre une option en vue d'une qualification au prochain tour, à l'occasion des 16es de finale (aller) prévus à partir de vendredi.

P. 21

PÉTROLE : L'Opep revoit à la baisse ses prévisions de la demande en 2019

P. 7

ANP

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE CRIME ORGANISÉ :

L'ANP a enregistré en 2018 des résultats "exceptionnels" (El-Djeich)

P. 3

LE 15 DÉCEMBRE À L'HÔTEL RIADH Journée d'étude sur : «L'émigration clandestine»

Dans le cadre de ses activités politique, le groupe des partis G15+4 continuera pour la stabilité et les réformes, organise samedi 15 décembre à partir de 9h30, à la salle des conférences de l'hôtel Riadh de Sidi Fredj, une journée d'étude sur «L'émigration clandestine». Au programme : intervention de la présidente du MJD, M^{me} Chalabia Mahdjoubi, sur «Les nouveaux défis sociaux, exemple de l'émigration clandestine», intervention du SG de l'ANR le Dr Belkacem Sahli, sur «Les dimensions et les objectifs sociaux du front

populaire solide et l'initiative de la continuité», intervention de M. Mustapha Khaouas et M. Zakaria Ouahbi, professeurs de sciences politiques et relations internationales, interventions des représentants du ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, de la DGSN, du CRA et des Scouts, interventions des présidents des partis du groupe, intervention du président de la Coordination nationale des associations de soutien au programme du président de la République.

LES 15 ET 16 DÉCEMBRE À EL TARF Commémoration du 62^e anniversaire de la création de la radio secrète



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera les 15 et 16 décembre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'El Tarf. Le ministre présidera à cette occasion la commémoration du 62^e anniversaire de la création de la radio secrète.

RESSOURCES EN EAU Necib les 15 et 16 décembre à M'sila

Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera les 15 et 16 décembre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de M'sila. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets et infrastructures relevant de son secteur.



LE 7 JANVIER À L'AURASSI Journée d'information sur «La loi de finances pour 2019 et son impact sur l'entreprise»

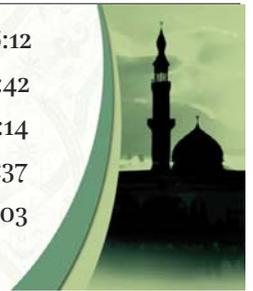


La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise, lundi 07 janvier 2019 à l'hôtel El Aurassi, (Alger), une journée d'information sur «La loi de finances pour 2019 et son impact sur l'entreprise». Cette journée, dont l'objectif vise à informer les opérateurs économiques sur les principales mesures et nouvelles dispositions introduites par la loi de finances pour 2019, sera animée par de hauts responsables des administrations centrales des Impôts et des Douanes.

Horaire des prières

Jeudi 5 Rabî al-thani 1440

Fajr	06:12
Dohr	12:42
Asr	15:14
Maghreb	17:37
Isha	19:03



EMPLOI ET SÉCURITÉ SOCIALE Zemali a Chlef

Le ministre de du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, M. Mourad Zemali, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Chlef. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs structures relevant de son secteur.



BLIDA Journée d'étude sur «L'assurance automobile»



En collaboration avec la Direction régionale de la société nationale d'assurance (SAA), le Fond de garantie automobile (FGA), organise ce matin à partir de 8h30, à l'hôtel militaire de Blida (Route de Chiffa), une journée d'étude sur «L'assurance automobile».

DEMAIN À L'HÔTEL SHERATON 3^e Congrès de l'Académie algérienne d'allergologie

L'Académie algérienne d'allergologie (AAA), tiendra son 3^e congrès, les 14 et 15 décembre à l'hôtel Sheraton d'Alger (Club Des Pins).



Météo



	Max	Min
Alger	18°	08°
Oran	18°	11°
Annaba	19°	10°
Béjaïa	18°	07°
Tamanrasset	21°	06°

PALAIS DE LA CULTURE Festival national de la création féminine

Sous le patronage du ministère de la Culture, le Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, abrite à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 17 décembre, la 8^e édition du Festival national de la création féminine placé sous le thème «Jeune regard sur les arts».



MÉTÉO Retour de la pluie et de la neige sur les régions Ouest

Des averses de pluie et de la neige seront enregistrées à partir de cet après-midi sur les régions Ouest du pays, a indiqué hier une responsable de l'Office national de la météorologie (ONM). "C'est une perturbation hivernale classique mais tout de même rapide car l'amélioration sur les régions centre et Ouest du pays va s'opérer à partir de samedi", a précisé la chargée de la communication de l'ONM, Houaria Benrakta, ajoutant que s'agissant de l'Est du pays le changement "sera effectif le dimanche". Un froid modéré va toucher les régions Ouest du pays, a-t-elle dit, relevant que cette perturbation va enregistrer des vents forts surtout sur la partie côtière et rendant la mer "agitée". Des averses de pluie accompagnées de la grêle seront enregistrées dans la nuit de jeudi à vendredi sur la même partie du territoire, avec risque de chute de neige sur les reliefs dépassant les 1.000 mètres d'altitude, a-t-elle ajouté. Cette perturbation météorologique va toucher les régions Centre et Est du pays durant la journée de vendredi, a noté la même responsable, expliquant qu'un temps pluvieux et nuageux sera enregistré. Ces pluies risquent d'être "assez marquées", a-t-elle noté, ajoutant que des chutes de neige sont prévues sur les reliefs du Centre et des Aurès dépassant les 1.000 mètres d'altitude.



JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 2^e édition des rendez-vous cinématographiques d'Alger

L'Etablissement Arts et culture de la wilaya d'Alger, organise, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 15 décembre, la deuxième édition des rendez-vous cinématographiques d'Alger. Cette manifestation a vu le jour dans le cadre du partenariat initié en 2017 entre la wilaya d'Alger et la région Ile-de-France. A cette occasion, des centaines de spectateurs venus d'Alger et d'ailleurs seront attendus à la salle Ibn Khaldoun (Alger). Cette 2^e édition mettra à l'honneur les courts métrages de Elias Belkeddar et Louisa Beskri et les longs métrages de fiction de Lidia Terki, Yasmine Chouikh Etienne Comar, Grands Corps Malade et Mehdi Idir, témoignant chacun à leur manière du dynamisme de la création contemporaine. La ville d'Alger sera vue sous un angle singulier avec le documentaire de Karim Sayad. Enfin, le patrimoine cinématographique algérien sera aussi présent puisque le festival s'ouvrira sur un film devenu culte, Omar Gatlatto de Merzak Allouache.



LI AMNIKOU Emission consacrée aux conséquences des accidents de la route

L'émission «Li Amnikoume» de l'espace radio de la Sûreté nationale, sera consacrée cet après-midi de 16h à 17h sur les ondes de la chaîne 1, aux conséquences des accidents de la route. Des témoignages de victimes de la route seront apportés à partir de l'établissement hospitalier Salim Zemirli d'El Harrach.



SALLE IBN KHALDOUN Projection du film «Un jour de mariage»



Dans le cadre de la 2^e édition des Rendez-vous cinématographiques d'Alger, le film «Un jour de mariage» de Elias Belkedar, sera en projection ce soir à 19h à la salle Ibn Khaldoun.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE CRIME ORGANISÉ: El-Djeich: L'ANP a enregistré en 2018 des résultats «exceptionnels»

L'armée algérienne a enregistré en 2018 des résultats «exceptionnels» dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, a indiqué la revue El-Djeich dans son édition du mois de décembre, réitérant la détermination «inébranlable» de l'armée à «obtenir davantage de succès» dans tous les domaines.

«Dans le cadre de son ferme engagement dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé sous toutes ses formes, l'ANP a enregistré, durant l'année 2018, des résultats exceptionnels en déployant, à cet effet, des moyens humains et matériels conséquents dans le but d'éradiquer ce phénomène étranger aux valeurs de notre société et de notre religion sacrée», a relevé la revue dans son éditorial intitulé «une année riche en succès».

Selon El-Djeich, l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), «a pleinement assumé ses responsabilités en veillant à la défense de la patrie et à la préservation de sa souveraineté nationale».

Elle a soutenu, à ce titre, que l'ANP «continue d'avancer avec une détermination inébranlable afin d'obtenir davantage de succès dans tous les domaines et à tous les niveaux», citant notamment «la préservation de la sécurité du pays» et le «renforcement de sa défense nationale».

C'est «une voie dont elle ne s'écartera jamais», a-t-elle assuré.

La revue El-Djeich a relevé, en outre, «le développement et l'amélioration sensible du niveau des différentes formations de combat» constaté par le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah lors de la supervision de l'exécution d'exercices tactiques avec munitions réelles, dont l'exercice de débarquement naval «Toufane 2018» exécuté au niveau de la façade maritime ouest, «sakhr 2018» en territoire de la 2ème région militaire (RM), «Iktissah 2018» en 3e RM, «Aassifa 2018» en 4e RM, «Eddoha 2018» en 5e RM, affirmant que ces exercices, exécutés à différents niveaux tactiques, se sont caractérisés par «un haut degré de professionnalisme dans toutes leurs phases, atteignant, par la même, les objectifs fixés».

Renforcement du système de formation

Evouant le développement du corps de bataille des forces armées algériennes qui «passe impérativement par la nécessité d'accorder la plus haute importance à l'ensemble des critères à même de permettre à notre



armée d'atteindre les plus hauts niveaux de puissance et de disponibilité opérationnelle», la revue a souligné que l'accent a été mis, durant l'année 2018, au même titre que dans les années précédentes, sur «le renforcement du système de formation, conformément aux besoins de l'ANP, et en adéquation avec le rythme de développement de nos forces armées à tous les niveaux». «Une démarche qui a également nécessité de porter un intérêt particulier au rehaussement constant des aptitudes et compétences de la ressource humaine dans toutes ses composantes, à même de lui permettre la pleine maîtrise des technologies modernes», a-t-elle ajouté, citant à ce titre le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah qui a insisté sur l'importance d'«œuvrer sans répit à construire une armée forte, moderne et développée dont l'épine dorsale est une ressource humaine qualifiée, spécialisée et capable de maîtriser les techniques et les technologies modernes et d'être au diapason des défis accélérés à surmonter».

Ces missions, a-t-il poursuivi, «constituent notre souci permanent et notre préoccupation dominante, car il s'agit des missions nobles à accomplir au service de la patrie. Des missions pour lesquelles l'ANP est autant fière, qu'elle veille continuellement à honorer la confiance absolue du peuple en son armée». La revue El-Djeich a affirmé, dans son éditorial, que l'ANP a poursuivi ses efforts tendant à la promotion des capacités des fabrications militaires dans l'objectif de «par-

venir à l'autosuffisance dans une première étape et de contribuer progressivement au développement du tissu industriel national ainsi qu'à la dynamisation de l'économie nationale».

Elle a relevé également, que l'ANP a consenti des efforts en matière de communication interne et externe à travers «le développement de ses moyens dans le but de véhiculer un message objectif et ciblé, qui met en lumière les réalisations de l'ANP».

Selon la revue, les efforts déployés dans tous les domaines «traduisent l'intérêt que porte le Haut commandement de l'ANP, avec le soutien du président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, à la poursuite du processus de modernisation et de développement de nos forces armées, engagé ces dernières années, et de les doter de l'ensemble des moyens humains et matériels à même de permettre à leurs éléments de s'acquitter pleinement de leur devoir, avec compétence et mérite et un haut sens de responsabilité».

La revue El-Djeich a relevé, par ailleurs, que l'année 2018 a été «riche en activités et réalisations dans tous les domaines», soulignant que cette année, «vient s'ajouter au parcours prestigieux de l'Armée nationale populaire vers la satisfaction des exigences de la modernisation et du développement, qui lui permettront d'atteindre ses objectifs, conformément aux aspirations légitimes de la nation de voir son armée, son bras protecteur, franchir les marches du succès».

TAMANRASSET: Le Centre de loisirs familial baptisé du nom de Khidel El-Safi



Le centre de loisirs familial de Tamanrasset, relevant de la 6ème Région militaire (RM), a été baptisé mercredi du nom du défunt Moudjahid Khidel El-Safi. Au cours de la cérémonie présidée par le commandant de la 6ème RM, le général-major Mohamed Adjroud, en présence d'officiers supérieurs de cette RM et de compagnon d'arme du défunt, une réception a été également organisée en l'honneur de membres de la famille du défunt moudjahid.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le commandant de la 6ème RM a indiqué que la baptismation de cette structure au nom du Moudjahid Khidel El-Safi, est un témoignage de reconnaissance à ses sacrifices, et que la baptismation des structures de l'Armée nationale populaire (ANP) de noms de Moudjahidine et de Chouhada visait à immortaliser leur souvenir.

Le directeur régional de la communication, de l'Information et de l'Orientation, le colonel Madjid Djeghrouri, a retracé, de son côté, des pans de la vie du défunt moudjahid Khidal El-Safi, natif en 1930 de Tamanrasset, ou il a appris le Coran dès le jeune âge, sans avoir toutefois eu l'opportunité d'aller à l'école du fait de la politique coloniale.

Le défunt rallia les rangs de l'Organisation civile du Front de libération nationale en 1959 en tant que Moussabil, et s'occupait de la collecte de dons, surveillait les mouvements de l'ennemi et fournissait diverses informations à l'organisation.

Au lendemain de l'indépendance, il poursuivit son militantisme au sein du parti du Front de libération nationale, jusqu'à sa mort le 4 mai 1993 à Tamanrasset.

La baptismation de cette structure relevant de la 6ème RM s'inscrit dans le cadre de l'application du programme arrêté par le Haut commandement de l'ANP visant à baptiser les structures et installations relevant du ministère de la Défense nationale au nom de Chouhada de la Glorieuse guerre de libération nationale, afin de pérenniser le souvenir de leurs énormes sacrifices pour que vive l'Algérie dans la liberté et la dignité.

PARLEMENT/SESSION: APN: reprise jeudi des travaux en plénière consacrée aux questions orales



L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra, jeudi, ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales, a indiqué mercredi un communiqué de l'Assemblée.

Neuf (09) questions sont programmées à cette plénière et seront adressées à cinq (05) ministres, en l'occurrence les ministre de l'Énergie (02 questions), de la Culture (02), de l'Industrie et des Mines (02), de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche (01) et des Ressources en Eaux (02), a précisé le même communiqué.

APN

DROITS DE L'HOMME: Ouverture d'une session de formation sur l'information et les institutions nationales pour la protection des droits de l'Homme

Une session de formation sur l'information et les institutions nationales de protection des droits de l'Homme s'est ouverte, mercredi à Alger, avec pour objectif de perfectionner les connaissances des journalistes dans ce domaine, étant un trait d'union dans la sensibilisation à l'importance du respect de ces principes internationaux.

S'exprimant à cette occasion, la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Fafa Sid Lakhdar Benzerrouki

a précisé que cette session de formation s'inscrit dans le cadre des prérogatives constitutionnelles conférées à cet organisme, à savoir la formation en matière de protection des droits de l'Homme.

«Cette formation n'exclut pas les journalistes, étant un trait d'union dans la sensibilisation à l'importance du respect et de la protection de ces droits», a-t-elle indiqué.

Dans ce sens, l'inspecteur général du ministère de la Communication, Ah-

med Benzlikha a salué cette initiative participative qui porte sur «l'un des principaux thèmes auxquels l'Etat accorde un intérêt particulier».

Cette session, qui garantira aux journalistes participants les outils nécessaires pour une meilleure maîtrise de tout ce qui se rapporte aux droits de l'Homme, «contribuera à leur promotion, tout en élevant le degré de conscience au sein de la société sur le nécessaire respect de ces hautes va-

leurs». Appelant à l'intensification de pareilles sessions de formation et à investir dans tous les espaces médiatiques nationaux pour réaliser l'objectif fixé, le représentant du ministre de la Communication a rappelé que l'Algérie «poursuit les efforts pour promouvoir ces droits constitutionnalisés».

Cette session, de deux jours, est organisée en partenariat avec l'Organisation de la réforme pénale et est financée par l'ambassade du Royaume Uni à Alger.

Les entreprises algériennes confiantes en leurs capacités

De nombreux chefs d'entreprises algériennes ont affirmé que leur participation à la 1ère édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF-2018), tenue actuellement au Caire, ainsi qu'aux expositions spécifiques des produits algériens organisées cette année dans plusieurs pays, leur a donné davantage de confiance en leurs capacités d'intégrer les marchés extérieurs. Approchés par l'APS lors de cette Foire commerciale du continent africain, organisée du 11 au 17 décembre dans la capitale égyptienne, ces dirigeants d'entreprises nationales se sont dit «confiants» et «capables» de pénétrer les marchés étrangers notamment africain, ajoutant que leurs produits peuvent se prévaloir en termes de qualité et de prix n'ont rien à envier aux produits des pays occidentaux. Au niveau du stand d'une entreprise spécialisée dans la production de pâtes et d'autres produits agroalimentaires, son représentant considère que la participation à la série de salons, organisés dans plusieurs pays par le ministère du Commerce, est un «testeur efficace» de la qualité des produits algériens. Pour lui, la participation de son entreprise à ces différentes manifestations économiques a permis de constater la «convoitise» de ses produits par les consommateurs de ces pays: «A chaque exposition à l'étranger, notre stand ne désemplit point». De son côté, le représentant d'une entreprise de fabrication d'huile d'olive soutient que ces expositions ont permis d'établir des contacts prometteurs.

Il a, dans ce contexte, appelé à la poursuite continue de l'organisation de ce type d'expositions car, fait-il valoir, «le contact direct permet d'identifier les partenaires étrangers potentiels et les opportunités d'affaires». Pour sa part, le représentant d'une entreprise de fabrication de produits plastiques a souhaité la mise en place davantage de facilités pour aider les producteurs à exporter leurs marchandises, estimant que les procédures actuelles demeurent «lentes». Il a également appelé à une redéfinition du rôle du Fonds spécial pour la promotion de l'exportation (FSPE) afin d'appuyer plus efficacement les entreprises désireuses de développer leurs activités à l'international. Pour rappel, les 38 entreprises algériennes prenant part à l'IATF-2018, organisée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) en collaboration avec l'Union africaine (UA), activent essentiellement dans l'agroalimentaire et les produits agricoles, l'électroménager, l'industrie mécanique et les. Cette foire a pour but de stimuler le commerce intra-africain et soutenir la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) dont l'accord avait été signé en mars 2018 par 44 chefs d'Etat et de gouvernement africains lors du sommet extraordinaire de l'UA à Kigali (Rwanda). La décision d'établir la ZLECA avait été adoptée en 2012 lors de la 18ème session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etats et de gouvernement de l'UA, tandis que les négociations sur la ZLECA au sein de l'UA avaient débuté en 2015. Cette zone a pour but de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent en assurant la libre-circulation des activités et des investissements. Ce qui devrait permettre, selon l'UA, d'accélérer la mise en place de l'Union douanière africaine. Première du genre à l'échelle africaine, l'IATF est une manifestation qui fournit une plateforme de partage et d'échange d'informations sur le commerce, l'investissement et le marché en vue de permettre aux clients, aux fournisseurs et aux pays africains de se joindre, de discuter et de conclure des accords commerciaux. Elle représente un effort de collaboration important entre l'UA et l'Afreximbank et constitue une étape importante vers la réalisation des objectifs de la ZLECA laquelle s'étendra sur un marché unique d'une population africaine de plus d'un (1) milliard de personnes. Une analyse de l'Afreximbank montre que l'une des raisons pour lesquelles le commerce intra-africain est faible, aux environs de 15%, contre 59% en Europe, 51% en Asie et 37% en Amérique du Nord, réside dans le déficit d'accès à l'information sur le commerce et le marché du continent. Parmi les initiatives proposées pour relever ce défi, l'Afreximbank a décidé d'organiser cette Foire commerciale intra-africaine tous les deux ans afin de fournir des informations sur le marché et le commerce et servir de contact entre les différents acteurs du commerce africain. Pour rappel, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé les entreprises algériennes à s'orienter vers les marchés africains et à asseoir des ponts logistiques contribuant dans la dynamique du commerce et de la coopération économique algéro-africaine qui demeure en deçà des potentialités existantes. Actuellement, les échanges commerciaux de l'Algérie avec l'Afrique demeurent faibles en ne dépassant pas les 3 milliards de dollars par an et s'effectuent quasiment avec seulement cinq (5) pays du continent. Ces 3 milliards de dollars d'échanges se répartissent entre 1,6 milliard de dollars d'exportations algériennes et de 1,4 milliard de dollars d'importations auprès des pays africains. Les exportations algériennes hors-hydrocarbures vers l'Afrique s'élevaient à 206 millions de dollars seulement, soit 13% du montant global des exportations vers le continent. Dans le cadre du déploiement d'une nouvelle dynamique à travers diverses manifestations économiques algériennes à l'étranger, des expositions spécifiques des produits algériens ont déjà été organisées, cette année, à Washington, Bruxelles, Nouakchott, Doha, Libreville et Dakar.

APS

ALGÉRIE-UA Début des travaux de la réunion des ministres africains du Commerce au Caire

Les travaux de la 7ème réunion des ministres africains du Commerce ont été ouverts mercredi au Caire en présence du ministre du Commerce, Saïd Djellab. L'ordre du jour de cette réunion, qui se tient mercredi et jeudi dans la capitale égyptienne, porte notamment sur l'examen d'une déclaration sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'autres questions relatives au commerce international ainsi qu'aux modalités de la libéralisation tarifaire.



Il est également question d'examen des règles d'origine et hybrides des produits, de l'élaboration d'une feuille de route pour la finalisation des travaux en suspens sur les négociations de l'Accord continental africain de libre-échange (African Continental Free Trade Agreement-AFCFTA) et de l'examen des directives ayant fait l'objet de la vérification juridique pour la mise en œuvre des mesures correctives commerciales.

Outre les ministres africains du Commerce, cette rencontre regroupe également les représentants d'organisations onusiennes telle la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU (CEA) et la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), ainsi que ceux de la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank).

Organisée en marge de la première édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), qui se tient au Caire du 11 au 17 décembre courant, la réunion des ministres africains du Commerce sera sanctionnée par des recommandations visant à renforcer la coopération entre les pays africains.

Pour rappel, M. Djellab conduit la délégation algérienne composée des dirigeants de 38 entreprises exposantes à la

1ère édition de la Foire commerciale intra-africaine qui regroupe 1.200 entreprises issues des pays africains. Cette foire a pour but de stimuler le commerce intra-africain et soutenir la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) dont l'accord avait été signé en mars 2018 par 44 chefs d'Etat et de gouvernement africains lors du sommet extraordinaire de l'UA à Kigali (Rwanda).

Djellab rappelle l'engagement de l'Algérie à tout projet pour le développement de l'Afrique

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a rappelé mercredi au Caire l'engagement de l'Algérie dans la concrétisation de tout projet visant la contribution effective dans le développement socio-économique de l'Afrique. Lors de son allocation aux travaux de la 7ème réunion des ministres du commerce de l'Union africaine (UA), qui se tient mercredi et jeudi dans la capitale égyptienne, M. Djellab a déclaré à ses homologues que «vous pouvez compter sur la délégation de mon pays qui est entièrement disposée à s'associer à tout consensus permettant la finalisation des instruments permettant la mise en pratique des textes fondateurs de la Zone de libre-échange africaine (ZLECAF)».

A ce propos, il a soutenu que les intenses réunions des institutions de la ZLECAF, organisées tout au long de l'année 2018, «ont permis, certes, de réaliser des avancées considérables mais, plus important, de mettre le doigt sur ce qui nous sépare de l'atteinte des résultats escomptés».

Selon le ministre, il incombe à l'ensemble des pays africains de régler les questions restées en suspens et présentées par les négociateurs. «Il est clair que nous sommes venus participer à cette réunion animés d'une volonté in-

branlable à la mesure de l'intérêt porté par nos Chefs d'Etat et de Gouvernement à nos délibérations et à leurs attentes», a-t-il ajouté, estimant que cela permettait de croire que l'aboutissement de la première phase du long processus des négociations «est à la portée des pays membres».

Pour lui, la présence des ministres de l'ensemble des pays membres de l'UA à cette réunion confirme leur volonté commune d'aller vers le renforcement d'un commerce intra-africain basé sur la complémentarité et orienté vers un objectif commun consistant à réaliser la prospérité et le développement de leurs économies respectives. M. Djellab a, par ailleurs, exhorté les délégués, membres du Forum de négociation de la ZLECAF, à consentir plus d'efforts pour finaliser les travaux sur les questions en suspens, particulièrement celles ayant trait aux règles d'origine, et ce, compte tenu du fait de leur importance et de leur caractère primordial dans l'établissement de la ZLECAF, favorable à un échange préférentiel des biens et services entre les pays africains. Il a, en outre, expliqué que les travaux de cette réunion portent notamment sur l'examen des recommandations issues des résultats des travaux du Forum de

négociation ainsi que de la réunion des hauts fonctionnaires, relatives notamment aux modalités d'accès aux marchés des marchandises et des services.

Pour rappel, cette réunion des ministres africains du Commerce se tient en marge de la 1ère édition de la Foire commerciale intra-africaine, organisée du 11 au 17 décembre au Caire, qui regroupe 1.200 entreprises des pays africains dont 38 entreprises algériennes.

Cette foire a pour but de stimuler le commerce intra-africain et soutenir la mise en œuvre de la ZLECAF dont l'accord avait été signé en mars 2018 par 44 chefs d'Etat et de gouvernement africains lors du sommet extraordinaire de l'UA à Kigali (Rwanda). La décision d'établir la ZLECAF avait été adoptée en 2012 lors de la 18ème session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etats et de gouvernement de l'UA, tandis que les négociations sur la ZLECA au sein de l'UA avaient débuté en 2015.

Cette zone a pour but de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent en assurant la libre-circulation des activités et des investissements. Ce qui devrait permettre, selon l'UA, d'accélérer la mise en place de l'Union douanière africaine.

MISE EN ŒUVRE DES ODD: L'Algérie a contribué «efficacement» au lancement de l'Agenda 2030 (MAE)

L'Algérie a contribué «très efficacement» au lancement de la première version de l'Agenda 2030 pour la réalisation des Objectifs de Développement durable (ODD), a affirmé, mercredi à Alger, le représentant du ministère des Affaires étrangères (MAE), Boumédienne Mahi, rappelant les avancées réalisées dans ce sens.

Le sous-directeur des Programmes et Institutions spécialisées au MAE s'exprimait à l'ouverture des travaux de l'atelier de «Sensibilisation de la Société civile aux ODD», co-organisé par le Système des Nations-Unies (SNU) et le Gouvernement algérien, à destination de représentants d'associations algériennes, le but étant de les faire mieux imprégner du contenu et des objectifs de cette démarche universelle.

Le même responsable a ajouté que le pays a opté, depuis 2015, pour «une démarche de continuité et de consolidation des avancées réalisées dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), dont elle a, a-t-il assuré, atteint un certain nombre avant terme».

Pour ces résultats, a-t-il poursuivi, l'Algérie a été «félicitée» par des instances internationales, rappelant qu'il s'agit, entre autres, de l'éradication de la pauvreté sous le seuil international de 0,8 %, la scolarisation primaire de tous les enfants, la représentation féminine au Parlement (+31%) ainsi que la réduction de la mortalité mère/enfant.

Dans le cadre de la concrétisation des ODD, une «feuille de route» a été élaborée par l'Algé-

rie, consistant notamment à «sensibiliser» les parties prenantes à ces objectifs, à les intégrer aux politiques nationales de développement et à dégager les moyens financiers pour y aboutir, a ajouté M. Mahi, soulignant, en outre, la mise en place d'une Commission intersectorielle, coordonnée par le MAE et siégeant au Conseil national économique et social (CNES).

Ce dernier et en sa qualité d'«enceinte de concertation privilégiée», est appelé à sensibiliser la société civile et le secteur privé aux ODD», a-t-il recommandé, avant de relever la «coopération» liant l'Algérie au SNU dans le sens de la mise en œuvre des ODD, faisant savoir qu'une rencontre d'évaluation se tient chaque année sur les différents aspects de la question. Allant dans ce sens, le Coordonnateur Résident du SNU, Eric Overvest, a rappelé le projet d'Appui conjoint liant les Nations-Unies au Gouvernement algérien pour l'application des ODD, considérant que cet objectif passe «avant tout par l'information et la sensibilisation» autour de l'Agenda 2030 afin de «créer une dynamique citoyenne, une vision partagée et un travail partenariats et coalitions». Il a, par ailleurs, qualifié de «stratégique» le rôle endossé par la so-



ciété civile dans ce sens, arguant «de son action de plaidoyer et de travail de proximité sur le terrain qui en font le relai le plus indiqué pour traduire le premier objectif des ODD», à savoir, a-t-il noté, «ne laisser personne pour compte».

Le responsable de la section des Etudes économiques au CNES, Mohamed Belkalem, a indiqué, quant à lui, que «les obligations liées à l'Agenda 2030 ainsi que l'impératif de diversification de l'économie nationale constituent une opportunité exceptionnelle pour l'Algérie afin de changer de modèle de croissance dans le cadre d'un nouveau plan d'émergence, à l'horizon 2035».

«La préservation du caractère et de l'orientation sociaux, ainsi que les principes d'équité édictés par les textes fondateurs de la Nation algérienne, constituent une exigence en parfaite symbiose avec la portée et les finalités de l'Agenda 2030, qui veille dans sa substance à garantir et à préserver la

dignité à chacun», a-t-il poursuivi, avant d'affirmer «l'implication effective et agissante» de la société civile algérienne dans la durabilité, et ce, bien avant l'adoption de cet agenda.

Il est à préciser, enfin, que les travaux de cet atelier, ouverts en séance plénière se poursuivront en sous-ateliers thématiques, durant lesquels les représentants des associations conviées exprimeront leurs besoins et attentes, dans le cadre de la vision des ODD.

Nommés également «Objectifs mondiaux», les ODD sont «un appel universel» lancé en 2000 autour de 17 grands objectifs déclinés en 169 cibles afin, globalement, d'«éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité». Pour la mise en œuvre de ces ambitieux objectifs pour l'humanité, un programme de développement durable, appelé Agenda 2030, a été adopté en septembre 2015 par les 193 membres de l'ONU.

ALGÉRIE-PAYS-BAS M^{me} Eddalia s'entretient de la coopération en matière d'action humanitaire avec l'ambassadeur des Pays-Bas à Alger

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Ghania Eddalia s'est entretenue, mercredi à Alger, avec l'ambassadeur des Pays-Bas à Alger, M. Robert Van Embden, sur «la relance de la coopération bilatérale, l'échange d'expertises dans les domaines de l'action humanitaire, de la solidarité sociale, de la protection de l'enfance et de la promotion de la femme», a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère.

La ministre a mis l'accent, lors de cette audience qui a eu lieu sur demande de l'ambassadeur néerlandais à Alger, sur «les programmes mis en place par l'Algérie pour la prise en charge des catégories fragiles et des personnes aux besoins spécifiques, la promotion de la place de la femme dans la vie publique, notamment, politique et économique», indique-t-on de même source.

Les deux parties ont fait part de leur volonté de relancer la coopération bilatérale, d'échanger les expertises en matière d'action humanitaire, de solidarité sociale, de protection de l'enfance et de la promotion de la femme et de la famille, a conclu le même communiqué.

ALGÉRIE-OMAN M^{me} Eddalia reçoit l'ambassadeur du Sultanat d'Oman

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Ghania Eddalia a reçu, mardi à Alger, l'ambassadeur du Sultanat d'Oman, Naser bin Saif bin Salim Al-Hosni, sur demande de ce dernier, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère. La ministre a mis l'accent, lors de cette audience, sur «les efforts de l'Etat en matière de prise en charge des catégories fragiles et souligné la place pionnière qu'occupe l'Algérie dans le domaine de la promotion et de la protection de la femme», indique-t-on de même source. Les deux parties se sont félicitées, à cette occasion, «de la profondeur des liens fraternels solides existant entre les deux pays frères et ont fait part de leur volonté de relancer la coopération bilatérale, notamment en matière de prise en charge sociale, de la protection de l'enfance et de la promotion de la femme et de la famille», a conclu le communiqué.

FRANCE-ALGÉRIE ASL Airlines France renforcera ses vols vers l'Algérie l'été prochain

ASL Airlines France a décidé de renforcer ses vols vers l'Algérie l'été prochain, a-t-on appris mercredi auprès de cette compagnie, annonçant un nouveau programme de ses vols réguliers. Ainsi, les lignes Bordeaux/Oran et Perpignan/Oran, inaugurées au courant de l'été dernier, seront renforcées, en plus de sa ligne Paris CDG/Alger.

«Avec ce nouveau programme été ASL Airlines France confirme sa présence sur le marché des vols réguliers autour de deux axes principaux : des lignes desservies à l'année et des lignes desservies sur la pointe de la demande en été», a-t-on indiqué, soulignant le succès des deux lignes vers Oran. Le vol Paris CDG/Alger est assuré à l'année, rappelle-t-on. Parallèlement à ce programme de vols réguliers, ASL Airlines France déploie son programme de vols touristiques effectués pour les principaux tour-opérateurs français et européens. La compagnie dessert plusieurs dizaines de destinations vers le sud de l'Europe et le bassin méditerranéen au départ de France. La compagnie précise qu'elle a mis en place une offre tarifaire «flexible» pour s'adapter au «plus près» des besoins de déplacements de tous ses clients en fonction du type de voyage choisi : famille, tourisme ou affaires. «Vols en aller simple ou en aller-retour, avec ou sans bagages enregistrés, modifiables ou non, remboursables ou non, toutes ces différentes options sont disponibles et peuvent se combiner entre elles», a-t-on expliqué, indiquant que tous les tarifs s'entendent toutes taxes incluses et comprennent notamment un bagage de 10 kg en cabine et la possibilité de choisir son siège en ligne sur le site de la compagnie.

APS

ALGÉRIE-UE TIC: nécessité de la mise à niveau de la formation pour répondre aux besoins du marché

Le directeur général de l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT), Abdelhakim Bensaoula, a plaidé mercredi à Alger, pour la nécessité de la mise à niveau de la formation dans les télécommunications pour répondre aux besoins du marché, estimant que la ressource humaine nationale est en «déphasage avec la réalité du terrain».

«Le problème majeur qui se pose pour les porteurs de projets dans le secteur des TIC en Algérie réside dans la qualité de la ressource humaine nécessaire pour la concrétisation de ces projets», a expliqué M. Bensaoula, en marge de la clôture du jumelage institutionnel entre l'Algérie et

l'Union Européenne (UE), ajoutant qu'il y a un «déphasage» entre les programmes d'étude et la réalité du terrain.

Ainsi, les projets de startups «peinent à se concrétiser faute de ressource humaine, d'où la nécessité de revoir tous les programmes de formation dans les universités ou dans les instituts de formation professionnelle, un des buts recherchés par le jumelage institutionnel entre l'Algérie et l'UE portant sur l'appui de la mise en place d'un écosystème favorisant le développement des TIC en Algérie», a-t-il ajouté.

Pour le DG de l'ANPT, ce jumelage lancé pour une durée de 24 mois, «a permis d'améliorer le réseau partenarial dans une finalité d'innovation, en vue de

renforcer la formation de l'encadrement de la recherche-développement des TIC, revisiter le processus d'incubation et redynamiser le Cyber parc de Sidi Abdellah».

A rappeler que ce jumelage, inscrit dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'UE, a été lancé entre l'ANPT et un consortium européen constitué du ministère allemand de l'économie et de l'énergie en sa qualité de chef de file, et de la fondation française Sophia Antipolis en tant que partenaire junior. Il a été financé à hauteur de 1 400 000 euros par l'UE et géré par le ministère du Commerce à travers l'Unité de gestion du programme P3a.

TRANSPORT: Réaménagement de la gare routière du Caroubier à Alger (P-dg Sogral)



La gare routière du Caroubier (Alger) fait l'objet de travaux de réaménagement et de réhabilitation visant à améliorer les conditions d'accueil des voyageurs et à développer le transport urbain, a-t-on observé.

Le président directeur général de la Société de gestion des gares routières d'Algérie (Sogral), Azzedine Bouchehida a affirmé que le projet de réhabilitation de la gare routière du Caroubier s'inscrivait dans le cadre du «développement du transport urbain des voyageurs, et la garantie des services nécessaires pour améliorer les conditions d'accueil des voyageurs, créer une synergie et réhabiliter la baie d'Alger», d'autant que la gare se situe à proximité du projet de la grande mosquée d'Alger et de la promenade des Sablettes, entre autres chantiers vitaux que connaît la capitale. Quant au projet de réaménagement de la gare routière du Caroubier, le responsable a indiqué qu'il s'agissait de la plus grande gare à l'échelle nationale, d'une superficie de 8,3 hectares, accueillant plus 22.000 voyageurs/jour, insistant sur l'impératif de «moderniser et d'équiper» cette station pour mieux répondre aux aspirations des voyageurs en termes de confort, tout mettant ladite structure en adéquation avec le cachet architectural de la façade maritime d'Alger.

Une entreprise publique spécialisée dans ce domaine sera chargée de la réalisation des travaux d'aménagement, en coordination avec Sogral, ces travaux devant durer 4 mois.

A cet effet, M. Bouchehida a indiqué que l'opération concernera l'aménagement des routes, et le marquage au sol des parkings pour voitures et autobus, en sus de la réalisation de parcs pour autobus. Cependant, le responsable a assuré que les travaux de réaménagement n'impacteront pas le fonctionnement normal des autobus, notant que toutes les mesures ont été prises pour faciliter la circulation des voyageurs. Plus de 1200 voyages/jour sont programmés au quotidien au niveau de la gare du Caroubier, a rappelé le même responsable, précisant que la station est dotée de structures modernes et assure aux voyageurs les services nécessaires en termes de restauration et d'espaces de loisirs. Des annexes de bureaux de poste et un service de réservation électronique des billets sont également disponibles au niveau de cette structure, a-t-il fait savoir.

Dans le but de garantir la sécurité des voyageurs 24h/24, le réseau de surveillance a été renforcé, le nombre de caméras étant passé de 43 à 50 caméras numériques de haute résolution pour préserver la sécurité et les biens des citoyens contre les différents crimes, et ce en coordination avec les services de sécurité qui veillent au contrôle des entrées et sorties de la gare.

APICULTURE:

La filière apicole peut générer 4 milliards DA chaque année des produits de la ruche

La filière apicole peut générer chaque année près de 4 milliards DA des différents produits de la ruche, a soutenu, mercredi à Mostaganem, le formateur et spécialiste en apiculture, Abdelmadjid Bouchareb.

Lors d'une rencontre de formation sur les techniques d'élevage de la reine et de production de la gelée royale, M. Bouchareb a souligné que les 200.000 apiculteurs au niveau national disposant de plus d'un million de ruches peuvent totaliser 4 milliards DA de revenus du miel, de la gelée royale, de la gomme, de la cire, du pollen...

à condition de jouir d'une formation dans ces domaines. Il a fait remarquer, dans ce sens, que 70 % des apiculteurs algériens sont des jeunes ignorant les techniques de production de ces produits importés dont surtout la gelée et la gomme, alors que même un débutant peut produire, à moins du formation en la matière «La formation des jeunes

SONELGAZ:

Une dette de 1.650 milliards de dinars (P-dg)

La dette actuelle du Groupe public de gaz et d'électricité Sonelgaz s'élève à 1.650 milliards de dinars, notamment du fait de la tarification subventionnée de ces énergies, a indiqué mercredi son P-dg, Mohamed Arkab.

Dans un entretien accordé à la radio nationale, M. Arkab a estimé que la tarification électrique actuelle ne permet pas à Sonelgaz de dégager un «matelas nécessaire» pour avoir une trésorerie permettant à ce groupe public d'autofinancer ses programmes d'investissements.

Il a ainsi noté que la tarification énergétique actuelle ne couvre pas le coût de revient de la production électrique issue à 99% de la production gazière de Sonatrach.

«Le prix du KWh ne supporte pas l'ensemble des frais de Sonatrach ni ceux de la production et du transport d'électricité», a-t-il soutenu, affirmant que tôt ou tard, il sera nécessaire de revoir cette tarification de manière réfléchie, tout en préservant la classe moyenne. Le contexte actuel oblige Sonelgaz à contracter des crédits de long terme à des taux bonifiés assortis de différés de paiement pour la réalisation de ses investissements, a-t-il poursuivi.

Selon lui, les volumes d'investissements du Groupe Sonelgaz restent importants en s'élevant à 2,500 milliards de dinars, soit 300 à 400 milliards de dinars/an à travers un plan de décaissement allant jusqu'à 2030. Concernant le niveau de production électrique nationale, celle-ci s'élève à 19,000 MW/an, sachant qu'en 2024, l'Algérie at-



teindra une production électrique de 25,000 MW/an. Par ailleurs, M. Arkab a affirmé que l'Algérie a dépassé la problématique de la production électrique grâce aux efforts de l'Etat en matière d'accompagnement des investissements de Sonelgaz.

Désormais, a-t-il soutenu, il s'agit de concentrer les efforts sur le transport de l'électricité, notamment pour exporter cette énergie et répondre à la demande grandissante dans le sud du pays. Concer-

nant l'exportation de l'électricité, le même responsable a évoqué l'accord signé en 2018 entre l'Algérie et deux pays voisins, Tunisie et Maroc, dans le but d'augmenter le volume d'énergie exporté passant de 100 MW à plus de 300 MW. Quant à l'export vers d'autres pays dont l'Espagne notamment, il a indiqué que des études techniques et économiques pour la réalisation d'un câble sous-marin vers ce pays sont en cours d'élaboration.

TRANSPORT:

Plus de 75 millions de voyageurs transitant par les gares routières en Algérie en 2018

Le nombre de voyageurs transitant par les gares routières d'Algérie devra dépasser les 75 millions de voyageurs, d'ici fin décembre 2018, suite à la réception de plusieurs nouvelles gares routières au niveau national, a indiqué mercredi le PDG de la Société de gestion de la gare routière d'Alger (SOGRAL).

Fin décembre 2018, plus de 75 millions de voyageurs seront enregistrés sur les lignes des gares routières en Algérie, contre 71 millions de voyageurs en 2017, suite à la réception, cette année, de plusieurs nouvelles gares routières, à l'instar des stations d'El Oued, Tlemcen, Blida, Tissemsilt, Bouhnia (Mascara), Chlef et Aflou (Laghouat), a déclaré à l'APS, M. Azzedine Bouchehida.

Passant en revue les différentes étapes d'extension de l'activité de la SOGRAL à travers le territoire national, le responsable a précisé que le nombre des gares routières était passé d'une seule station au niveau du Caroubier à Alger



en 1999 à 74 gares routières réparties à travers le territoire national, et ce dans le cadre de la stratégie de l'entreprise visant à développer et moderniser les services de transport terrestre des voyageurs et améliorer les conditions d'accueil des voyageurs.

Entre autres gares routières qui seront prochainement mises en service, le responsable a cité celles d'In Amenas (Illizi), Sebdo (Tlemcen), Guelma,

Laghouat, Touggourt, Bordj Bou Arreridj, ajoutant que le taux d'avancement des travaux de réalisation des gares routières d'Oum El Bouaghi, Ghardaïa, Guelma ainsi que de trois gares dans la wilaya d'Adrar (Reggane, Ougourt, Oulf) a dépassé 90%.

Cette dynamisation permettra l'ouverture de postes d'emplois avec une moyenne de 60 employés par station.

Le ministère de tutelle veille

à doter ces nouvelles gares qui répondent aux standards internationaux de structures garantissant les meilleures prestations aux voyageurs, indiquant que ces nouvelles gares sont équipées de caméras de surveillance.

Certaines gares routières que gère la SOGRAL ont enregistré des résultats financiers «positifs», a fait savoir le responsable, précisant que le déficit financier des autres gares a été réduit grâce aux autorités locales des wilayas, sur recommandations du ministère de tutelle qui contrôle cette structure publique.

Pour dynamiser les structures de base et contribuer au développement de l'économie nationale, la SOGRAL veille à créer des sources de revenus et à placer les transporteurs dans un cadre organisationnel, en numérisant la réservation des billets.

Les gares routières disposent de bureaux de postes et de distributeurs automatiques, a ajouté le responsable.



apiculteurs dans ce domaine contribuera à la baisse de la facture d'importation des produits de ruches et à la création de 10.000 nouveaux emplois dans cette filière», a affirmé M. Bouchareb, faisant savoir que le miel algérien est l'un des meilleurs aux marchés internationaux en raison de sa faible teneur en eau et en acidité et du taux élevé d'enzymes. Cette rencontre de formation de quatre jours (12-15 décembre) est destinée à 40 jeunes de 10 wilayas, selon la chargée d'organisation, Abbad Inès Youssa.

Organisée par la fondation méditerranéenne de développement durable «Djanattu El Arif» pour la 4e année consécutive, cette rencontre vise à former des apiculteurs en techniques de production de la gelée royale, d'élevage de la reine et à accompagner les micro-entreprises actives dans la filière apicole.

SONATRACH - TRANSNEFT: Signature de deux contrats dans le domaine du transport et de stockage des hydrocarbures

Deux contrats portant sur l'intégrité et la sécurité des installations de transport et de stockage des hydrocarbures liquides de l'Activité Transport par Canalisations de Sonatrach ont été signés mercredi à Alger entre le groupe Sonatrach et l'entreprise russe de transport du pétrole Transneft.

Signé entre le Vice-Président «Transport par canalisation» auprès de Sonatrach, Slimane Arbi Bey et le Directeur général de Transneft Diascan, Sergey Valerievich Ermish, le premier contrat porte ainsi sur l'inspection par racleurs instrumentés, respectivement, d'un oléoduc de Ohanet à Haoud El Hamra (Hassi Messaoud) pour le transport de condensat, et d'une section de Rhoud Nouss à Gassi Touil (Hassi Messaoud) et de l'oléoduc GPL d'Alrar (Hassi R'mel).

Ce contrat est d'un montant de près de 1,16 million d'euros et d'une durée de 18 mois.

Lors d'une présentation de l'oléoduc NH 2 et LR 1, le Directeur des Etudes et Planification auprès de Sonatrach, Ahcene Dahmani a rappelé que l'Activité Transport par Canalisation assurait l'intégrité technique de son réseau de canalisations principalement à travers leur inspection régulière à l'aide de racleurs instrumentés.

Selon lui, l'oléoduc de transport de condensat de Ohanet à Haoud El Hamra, long de 518 Km a fait l'objet de deux tentatives d'inspection en 2010 puis en 2016 avec des sociétés de renom, mais qui ont échoué, et ce, pour cause de présence de restrictions importantes non-localisées de la canalisation.

Ainsi, l'inspection de l'oléoduc de transport de condensat et les réparations qui en découlent, sont, selon M. Dahmani, devenues aujourd'hui, «impératives» en prévision de l'augmentation progressive des quantités de condensat qu'il aura à transporter suite à l'entrée en exploitation de plusieurs champs de production entre 2019 et 2022.

Quant à l'oléoduc de transport de GPL d'Alrar (Hassi R'mel), de longueur 1.000 Km, il n'a jamais fait l'objet d'inspection depuis sa mise en service en 1996, et ce, par crainte de blocage des racleurs dû à la présence potentielle de poudre noire dans la canalisation, a expliqué M. Dahmani.

Et comme son inspection est devenue aujourd'hui impérative, il avait



été ainsi retenu de lancer une opération de nettoyage et d'inspection pilote sur la section Rhoud Nouss-Gassi Touil, longue de 73 Km.

Pour ce qui est du second contrat, signé entre M. Arbi Bey et le Directeur général de Transneft R&D, Iakov Fridlyand, il porte sur le diagnostic de l'état du système de protection contre la foudre du parc de stockage d'hydrocarbures du Terminal Arrivée de la Région Transport Centre/Bejaïa et l'étude d'ingénierie pour sa mise à niveau. D'une durée de six (6) mois, le contrat est d'une valeur de 331.709 euros. En dépit de la mise en place et le maintien en l'état des systèmes de protection contre la foudre de Terminaux marins abritant des parcs de réservoirs de stockage de pétrole brut et de condensat de l'Activité Transport par Canalisation, tels que recommandés par les normes dans le domaine, «nous continuons d'enregistrer, de temps à autre, des incidents provoqués par la foudre», a indiqué M. Dahmani.

Le même responsable a rappelé, à ce titre, que des débuts d'incendie, vite maîtrisés, avaient été enregistrés sur des bacs de stockage de pétrole brut à Bejaïa en 2007 et 2016 et à Skikda en 2008.

Expliquant le choix de Transneft Diascan, M. Dahmani a tenu à souligner que cette filiale de l'entreprise russe Transneft, chargée de la R&D,

avait développé une technologie originale de protection contre la foudre.

Ainsi, il a été retenu de lancer, à titre d'opération pilote sur le Terminal Arrivée de Bejaïa, un diagnostic et une étude d'ingénierie pour la mise à niveau de son système de protection contre la foudre par rapport au standard de Transneft. Intervenant lors de la cérémonie de signature, M. Arbi Bey, a indiqué que ces deux contrats avaient fait l'objet de longs échanges, visites sur sites et négociations entre les deux entreprises, et ce, dans le cadre d'un memorandum de coopération signé en Algérie en octobre 2017.

A l'issue de la cérémonie de signature, le Vice-Président de l'entreprise Transneft, Mikhaïl Margelov a indiqué que la signature de ces documents était le fruit de deux années de travail effectué par les deux compagnies.

M. Margelov n'a pas manqué, lors de son intervention de souligner le poids et l'expérience très appréciable du groupe Sonatrach.

Pour sa part, le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Oul Kaddour, a mis l'accent sur la nouvelle dynamique du groupe qui consistait, entre autres, à développer des partenariats fructueux avec des compagnies étrangères, à l'effet d'acquiescer un savoir-faire et une technologie nouvelle.

PÉTROLE: Le prix du panier de l'Opep à moins de 59 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi mardi à 58,57 dollars le baril, contre 59,72 dollars la veille, a indiqué mercredi l'Organisation pétrolière sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence des pétroles bruts de l'Opep comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Qatar Marine (Qatar) Djeno (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), l'Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie Saoudite), Murban (UAE) et le Mery (Venezuela).

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février s'est établi à 60,43 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 46 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour janvier gagnait 45 cents à 51,45 dollars. D'après les analystes, l'accord signé vendredi dernier à Vienne par l'Opep et ses alliés non membre de l'organisation pour réduire l'offre de pétrole de 1,2 million de barils par jour, pour les six prochains mois, pourrait bien finalement ne pas être suffisant pour rassurer les marchés, inquiet d'un excès d'offre par rapport à la demande.

L'Opep revoit à la baisse ses prévisions de la demande en 2019

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a revu à la baisse ses prévisions de demande de pétrole brut pour 2019, a indiqué mercredi l'Organisation dans un nouveau rapport. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a abaissé les prévisions de demande de brut pour 2019, soulignant les défis que doit relever le groupe de producteurs pour éviter une surabondance, même après la décision de la semaine dernière de réduire la production.

Dans un rapport mensuel, l'Opep a déclaré que la demande de son pétrole brut en 2019 tomberait à 31,44 millions de barils par jour, 100 000 b/j de moins que prévu le mois dernier et 1,53 million de moins que sa production actuelle.

Inquiets de la baisse des prix du pétrole et de la surabondance de l'offre sur le marché, l'Opep et ses partenaires dont la Russie ont décidé la semaine dernière d'une baisse commune de leur production de 1,2 million de barils par jour (mbj) dans l'espoir de redresser les cours. Cette réduction serait portée à hauteur de 800.000 barils quotidiens par les quatorze pays de l'Opep et de 400.000 par ses dix partenaires dont la Russie. L'Opep et ses partenaires assurent environ la moitié de la production mondiale de brut et sont liés par un partenariat depuis janvier 2017.

La production de l'Opep se régresse, tirée à la baisse par l'Iran

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a un peu réduit sa production de brut en novembre, en raison notamment du déclin enregistré par l'Iran, qui fait face au retour des sanctions américaines.

La production totale de brut de l'organisation a baissé de 11.000 barils par jour en novembre à cause d'une moindre production de l'Iran, du Venezuela, du Nigeria et de l'Irak, selon des sources secondaires (indirectes) citées par l'Opep dans son rapport mensuel sur le pétrole publié mercredi. Elle a atteint un total de 32,97 millions de barils par jour (mbj). En revanche, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et le Koweït ont augmenté leur production. L'Iran, sous la pression du retour des sanctions américaines, a connu la plus forte baisse, sa production chutant de 380.000 barils par jour par rapport à octobre. Le troisième pays producteur de l'Opep n'a pompé que 2,954 mbj le mois dernier, après 3,333 mbj en octobre et 3,451 mbj en septembre. Après s'être retiré en mai de l'accord de 2015 sur le nucléaire, Washington a rétabli en novembre des sanctions contre Téhéran.

Par ailleurs, l'Opep a légèrement revu à la hausse la prévision de la production des pays extérieurs de l'organisation pour l'année en cours. Elle l'a en revanche légèrement révisé à la baisse pour 2019, en raison notamment d'un accord établi vendredi entre l'Opep et ses alliés, prévoyant une baisse commune de leur production de 1,2 million de barils par jour (mbj) dans l'espoir de redresser les cours. Cette réduction, calculée à partir des niveaux de production d'octobre, doit être portée à 800.000 barils quotidiens par les quatorze pays de l'Opep et de 400.000 par ses dix partenaires dont la Russie. En ce qui concerne la croissance de la demande, l'Opep a maintenu ses prévisions inchangées, après les avoir révisées à la baisse le mois dernier.

APS

ENERGIE Le groupe Total se renforce dans l'exploration offshore en Mauritanie

Le groupe pétrolier français Total a annoncé mercredi qu'il vient de signer avec le ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines de Mauritanie un accord octroyant à Total deux nouveaux contrats d'exploration et de production de pétrole. Selon un communiqué du groupe, les nouveaux contrats concernent deux blocs en eaux profondes au large de la Mauritanie, d'une superficie de 14.175 km².

Les contrats signés prévoient une participation à hauteur de 90 % de Total aux côtés de la Société mauritanienne des hydrocarbures et de patrimoine minier (SMHPM) qui détient les 10 % restants.

Avec les trois blocs dans



lesquels il opère déjà, le groupe français renforce avec ces nouveaux contrats sa présence dans ce bassin émergent du large de la Mauritanie. «Cet accord contribue à la mise en œuvre de la stratégie de Total qui vise à explorer dans des bassins où l'existence

d'un système pétrolier a été démontrée, mais qui restent néanmoins sous-explorés», a déclaré Arnaud Breuille, directeur général de l'exploration-production de Total, soulignant que l'ajout de ces nouveaux blocs aux positions déjà existantes «démontre notre

engagement à développer le secteur pétrolier en Mauritanie et à étendre notre présence en Afrique de l'Ouest qui constitue l'une des zones clés de l'Exploration pour le groupe». Le communiqué précise qu'une zone clé qui, depuis la Mauritanie jusqu'au Nigeria en passant par le Sénégal et la Côte d'Ivoire, abrite la moitié du domaine minier de Total en Afrique, le bassin de Mauritanie étant l'un des plus prometteurs.

Total est implanté en Mauritanie depuis près de 20 ans où il est le seul major pétrolier et gazier présent dans la distribution de produits pétroliers et opère un réseau de 38 stations-service dans le pays.

LAGHOUAT: Levée du gel sur le financement de près de 162 km de réseaux de gaz et d'électrification rurale

Les travaux de réalisation de 161,9 km de réseaux de gaz et d'électrification rurale vont démarrer prochainement, après la levée du gel décidé en 2016 sur leur financement du projet, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya.

L'opération concerne la réalisation de 128,4 km de réseau d'électrification ciblant 192 foyers répartis sur 13 sites dans les communes d'Aflou, El-Beidha, El-Ghicha, Tadjemout, Brida et Ain-Madhi, a-t-on fait savoir.

Le reste de l'opération concerne le raccordement au réseau de gaz de ville de 726 foyers répartis sur 15 sites dans une douzaine de communes de la wilaya de Laghouat, sachant que les travaux devront débiter avant la fin de l'année en cours, a ajouté la source.

Ces projets viennent s'ajouter au programme en cours de concrétisation, à l'instar du raccordement des lotissements ruraux dans les différentes communes aux réseaux de gaz et d'électricité pour un coût global de 1,75 milliard DA, a-t-on signalé.

En parallèle, sont menées des opérations d'ouverture de plus de 650 km de pistes agricoles, dont 250 km ont été réceptionnés et les études techniques finalisées pour les 400 km restants et devant être lancés prochainement.

Plusieurs projets relevant du secteur agricole dans la wilaya de Laghouat sont encore gelés et concernent la réalisation de réseaux d'électrification (agricole et rurale), ainsi que l'ouverture de pistes rurales, selon les services de la wilaya.

MILA : Le lien entre le tourisme et les autres secteurs mis en avant

Le lien entre le secteur du tourisme et les autres secteurs a été mis en exergue mardi au centre universitaire de Mila lors de l'ouverture du 2e congrès international intitulé «Le tourisme comme levier pour diversifier l'économie à l'ombre des exigences du développement durable».

Dans son intervention, Farida Larket de l'université de Sétif a affirmé que le secteur du tourisme concourt à la diversification de l'économie en créant des opportunités de travail et en augmentant les rentrées de devises attestant «qu'il est impératif d'améliorer les conditions d'accueil et de transports» mais aussi «d'assurer tous les services requis y compris ceux relevant des autres secteurs».

«Les activités liées au tourisme contribuent au PIB (produit intérieur brut) et à la création de richesses» selon la même source qui a ajouté que les revenus générés par ce secteur sont affectés au financement de projets de développement avant de conclure que «le tourisme est un maillon fort de l'économie et du développement».

De son côté, Ziane Beroudja de l'université de Tissemsilt a abordé la question du tourisme des congrès, affirmant que «l'industrie des congrès constitue l'un des grands piliers du tourisme des affaires dans le monde», insistant à dire qu'il s'agit d'un segment extrêmement porteur pour l'économie car, a-t-il développé «il génère habituellement des niveaux de dépenses élevés et renforce l'innovation et la créativité».

De l'université de Constantine, Amar Abdelmalek s'est pour sa part penché sur «le rôle du tourisme sportif dans la promotion du développement durable» à travers ses trois dimensions économique sociale et environnementale.

Mohaned Laâbini de l'université Adjloune du royaume hachémite de Jordanie a appelé à l'amélioration de la législation et des politiques dans le domaine du tourisme afin de créer un environnement permettant de promouvoir l'investissement et ainsi tirer les revenus souhaités et contribuer au PIB. Il est à noter que ce congrès international sur le tourisme se poursuivra mercredi avec la présentation de 76 travaux de recherche.

OUARGLA: Un deuxième départ électrique en cours de réalisation dans la daïra de N'goussa

Un deuxième départ électrique est en cours de réalisation dans la daïra de N'goussa (20 km d'Ouargla), pour le renforcement du réseau d'alimentation électrique dans cette région, a-t-on appris des responsables de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz zone centre (SDC, filiale de Sonelgaz).

Ce projet, dont un linéaire de 20 km a été réalisé jusqu'ici sur les 30 km programmés, devra être mis en service en mars 2019, à la satisfaction de près de 20.000 abonnés au réseau disséminés à travers différentes localités et zones enclavées de la daïra de N'goussa, a précisé le directeur de la SDC-Ouargla, Othmane Benathmane, en marge de la célébration du 58ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Le projet, pour lequel est alloué un financement de 100 millions DA, vise à répondre aux attentes de la population locale en matière de couverture électrique, la lutte contre les récurrentes coupures et l'amélioration du réseau en général, a-t-il ajouté.

M. Benathmane a fait savoir aussi que le programme de l'entreprise prévoit, pour l'année prochaine, l'installation de huit nouveaux transformateurs électriques à travers différentes régions de la wilaya d'Ouargla et la réalisation de nombreuses lignes



d'alimentation électrique, en sus de la délocalisation d'autres lignes en dehors du tissu urbain. Les autorités locales ont, à l'occasion de la célébration, inspecté, dans la région de Oglat Larbaâ, un projet de deux salles de cours au niveau de l'école primaire

«Moudjahid Boudjamâa», le lancement d'une opération de boisement d'arbustes d'essence sylvicole dans une placette de la commune de N'goussa, ainsi que la remise de titres d'attribution d'unités d'élevage de bétail.

GHARDAIA: Eradication des fosses septiques et raccordement au réseau d'assainissement de Daya Ben Dahoua avant juin

Le projet d'éradication des fosses septiques et le raccordement au réseau d'assainissement de la localité de Daya Ben Dahoua (7 km au nord de Ghardaia) devrait être achevé vers le début de juin prochain, a assuré mercredi à l'APS la direction des Ressources en eau de la wilaya. La réalisation du réseau d'assainissement de Daya Ben Dahoua, dont le coût est estimé à 600 millions DA, a atteint un taux de 90%, mais les travaux de raccordement de cette commune au mégaprojet d'assainissement de la vallée du M'zab accusent un retard imputé aux problèmes d'expropriation de terrains sur le tracé de ce réseau, a expliqué le responsable des projets d'assainissement, Mohamed Hezil. Le raccordement de la région Daya Ben Dahoua constitue la dernière étape pour l'achèvement du mégaprojet d'assainissement de l'ensemble de la vallée du M'zab qui compte quatre communes (Daya Ben Dahoua, Ghardaia, Bounoura et El-Atteuf), réalisé pour plus de 11 milliards

DA, a-t-il ajouté. L'éradication des fosses septiques et la mise en place d'un réseau d'assainissement des habitations de la commune de Daya Ben Dahoua ont accusé un retard significatif, déplorent des élus et autres habitants de cette commune, contactés par l'APS. «Nous souffrons et depuis longtemps du problème structurel de l'assainissement liquide, en raison des fosses septiques peu efficaces polluant l'environnement», ont souligné des élus locaux ajoutant que la prolifération des fosses perdues et septiques, estimées à plus d'un millier, ainsi que les débordements fréquents des eaux usées et leur insupportable relent, altèrent «sérieusement» la santé et l'écosystème de la région. Le dispositif d'assainissement de la Daya Ben Dahoua et son raccordement au collecteur principal du mégaprojet d'assainissement de la vallée du M'zab va remédier définitivement aux déficits dont souffre la ville, en particulier dans le domaine de l'assai-

nissement et de traitement des eaux usées ainsi que l'amélioration du cadre de vie de la population, a estimé Hezil. Ce raccordement, qui a accusé un retard de près de dix ans, s'est heurté à un refus du prix d'indemnisation proposé aux propriétaires de terrains situés sur le tracé du réseau et concernés par l'expropriation, avant de trouver un compromis pour l'achèvement définitif de ce projet, a fait rappeler le même responsable. Les mesures juridiques ont été prises, en coordination avec l'ensemble des partenaires, et un montant de plus de 700 millions DA a été dégagé pour l'indemnisation de près de 200 propriétaires de terrain situé sur le tracé du projet dans le strict respect des procédures et règles en vigueur en matière d'expropriation pour utilité publique et la préservation de tous les droits des expropriés, a-t-il signalé.

Au terme des travaux de raccordement sur un tronçon d'une longueur de 1.900 mètres linéaires sous forme de

galeries devant prendre en charge les eaux usées de la commune de Daya Ben Dahoua qui compte plus de 20.000 habitants et la bourgade de Touzouz, le mégaprojet intégré d'assainissement de la vallée du M'zab et de la protection contre les crues de l'oued M'zab (Ghardaia) sera achevé définitivement.

Considéré comme le plus important projet intégré initié dans le sud du pays, ce projet, qui a été lancé en 2004, a connu une phase de répit "forcée" suite aux intempéries qu'a connues la région de Ghardaia le 1er octobre 2008.

Sa concrétisation a été dictée par l'évolution rapide de la population concentrée dans l'espace urbanistique de la vallée du M'zab touchant même le lit mineur de l'oued et qui a engendré un danger de pollution de la nappe alluvionnaire de ce cours d'eau vital pour la survie de la région, selon le responsable de l'assainissement à la direction des ressources en eau.

GUELMA: Distribution de près de 400 logements à caractère social et rural

Un quota de 394 logements de type publics localitatifs (LPL) et rural a été distribué mardi soir à travers 21 communes de la wilaya de Guelma à l'occasion de la célébration du 58ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Le wali de Guelma, Kamel Abla a procédé au cours d'une cérémonie organisée à cet effet, à la salle de conférences du siège de la wilaya, à la remise symbolique de 32 clés au profit de bénéficiaires de logement de la

formule LPL et 24 attestations d'attribution d'aide financière pour la construction rurale.

Le quota de logement distribué à l'occasion de la célébration de cette événement historique concerne 224 LPL répartis à travers 11 communes, entre autres, Ben Djerrah, Oued Zenati, Tamlouka, Boucheggouf, Ain Ben Baida, Hamam N'Bail, El Fedjoudj, Bouhamdène et Ras, a rappelé le chef de l'exécutif local, ajoutant qu'un total de 170 aides à la

construction rurale a été accordés à des bénéficiaires issus de 10 communes dont Hamam Debagh, Helioplice, Bouati Mahmoud et Ain Larbi. Ce quota de logement fait partie de plusieurs autres lots à distribuer «ultérieurement» pour mettre fin à la crise du logement dans cette wilaya, a fait savoir le wali, ajoutant que 2019 sera «l'année du logement par excellence» dans cette wilaya de 34 communes.

ENVIRONNEMENT: Nécessité de fédérer les compétences pour une gestion pérenne du port de pêche d'Oran

Les participants à une journée d'études sur l'hygiène, la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie au port de pêche d'Oran, ont mis l'accent, mardi à Oran, sur la nécessité de fédérer les compétences pour trouver des solutions garantissant une gestion pérenne de cette aire portuaire dédiée à la pêche et à la plaisance.

«Le port de pêche d'Oran est dans une situation déplorable. Son plan d'eau offre aujourd'hui une image repoussante avec des huiles, des sachets et des bouteilles en matière plastique qui flottent en surface, de la boue et parfois même des épaves jonchées sur le terre-plein et dans le fond marin, sans parler des lacunes en matière de prestations et autres problèmes créés par les professionnels et les plaisanciers», a souligné Othmane Doukhi, membre de la commission scientifique et culturelle de l'association de la protection de l'environnement marin «Phénicia».

«Les actions, de portée limitée, n'ont pas apporté les éléments de réponse appropriés aux problèmes de cet espace».

Un espace qui connaît une situation de saturation, a-t-il relevé.

Lors de cette rencontre, organisée en partenariat avec le réseau éco-citoyenneté, qui regroupe plus de 40 associations et qui a vu la participation des directeurs de wilaya de l'environnement et de la pêche et des ressources halieutiques et de l'entreprise de gestion portuaire, des universitaires, des représentants de la wilaya et de l'assemblée populaire de wilaya d'Oran.

«Le port de pêche d'Oran ne doit pas rester en marge du développement que connaît la ville en terme d'aménagement et doit se réconcilier avec son environnement immédiat», se sont accordés les participants à la rencontre, appelant à la conjugaison des efforts de tous les acteurs dans le cadre d'une étude d'aménagement, «pour lui rendre son âme, voire son identité, soit la première carte postale de la



ville d'Oran». «Il faut un plan d'action dans le cadre d'une vision intégrée pour assurer une meilleure protection de l'environnement et améliorer le cadre de vie au port de pêche d'Oran, aussi bien pour les professionnels que pour les plaisanciers», a suggéré en substance le président de l'association «Phénicia», Abdelhamid Serradj, qui estime nécessaire de rendre le port de pêche d'Oran accessible à tous les usagers, propre, sécurisé et bien entretenu, avec en prime des activités de services. L'apport scientifique est nécessaire pour mener à bien ce projet de protection de l'environnement, a soutenu Mohamed Hadjel, directeur du laboratoire de recherche «sciences, technologies et génie et procédés» à l'université USTO «Mohamed Boudiaf», soulignant que l'université algérienne dispose d'une expertise pour la mise à niveau des installations et la gestion de la pollution marine. Pour l'expert en

environnement, Achour Ghezali, qui a fait une présentation de la feuille de route de ce projet d'études d'aménagement, il est nécessaire d'aller vers une gestion environnementale intégrée où «tous les aspects liés à son aménagement, y compris paysager, doivent être pris en compte avec, à la clef, la mise en place d'un système d'information pour veiller à une meilleure gestion de cet espace et à son environnement.» La directrice de l'environnement, Samira Dahou, qui s'est félicitée de cette initiative, entreprise par la société civile, devant améliorer le cadre de vie du port de pêche d'Oran, a insisté sur l'importance de l'étude d'aménagement du port de pêche d'Oran selon une approche participative devant être présentée prochainement à la wilaya, appelant à la conjugaison des efforts de chaque intervenant pour la réussite de ce projet «qui doit apporter des solutions à court, moyen et long termes».

WILAYA D'ALGER: Arrestation d'une bande spécialisée dans le vol de batteries d'antennes-relais

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation d'une bande spécialisée dans le vol de batteries d'antennes-relais des opérateurs de téléphonie mobile, a indiqué mercredi un communiqué de ce corps de sécurité.

Suite à une plainte déposée par un opérateur de téléphonie mobile contre des inconnus au sujet du vol de 22 batteries de ses antennes-relais installées sur les terrasses d'immeubles (près de 60 kg chacune), la brigade territoriale de Gendarmerie nationale d'Ouled Fayet a diligemment une enquête dont les résultats préliminaires ont démontré que ce sont les auteurs du vol qui devaient avoir une expérience avérée en la matière vu que les fils de ces batteries ont été montés via un



dispositif complexe pouvant constituer un danger en cas de mauvaise manipulation.

Les investigations menées à cet effet ont permis d'identifier un des auteurs et de l'arrêter en un temps record à la commune de la Casbah. Il s'agit d'un trentagénère qui travaillait dans une société étrangère spécialisée dans l'installation des antennes pour le

compte d'un opérateur de téléphonie mobile, a précisé le communiqué.

L'enquête a mis au jour plusieurs affaires de vol ayant ciblé les trois opérateurs à Alger voir même dans les wilayas limitrophes où le mis en cause et ses acolytes se présentaient aux propriétaires des maisons, sur lesquelles sont installées les antennes, en tant qu'agents de mainte-

nance relevant de l'opérateur, ajoute la même source. Après des investigations approfondies, il s'est avéré que l'auteur vendait les équipements dérobés à une autre personne de Berrak qui a été arrêté en possession d'un nombre de batterie des différents opérateurs dont les numéros de séries concordent à ceux déclarés dans les plaintes déposées, a fait savoir le communiqué.

L'opération a donné lieu à la saisie de deux véhicules utilisés dans le vol et l'arrestation des trois personnes suspectes pour association de malfaiteurs, vol aggravé, faux et usage de faux, violation de domicile et destruction volontaire de biens publics, avant de les présenter devant les juridictions compétentes, a conclu le communiqué.

APS

ORAN: 5 personnes mortes par asphyxie au monoxyde de carbone à Ain Turck

Cinq femmes sont mortes asphyxiées au gaz de monoxyde de carbone mardi soir dans la daïra de Ain Turck (Oran), a-t-on appris des services de la protection civile. L'unité secondaire de la protection civile d'Ain Turck est intervenue pour évacuer une femme âgée de 26 ans morte asphyxiée par le gaz de monoxyde de carbone dans sa maison.

Son corps a été transféré à la morgue de l'hôpital d'Ain Turck. Une heure plus tard, les agents de la même unité de la protection civile sont revenus à l'immeuble où résidait la victime pour découvrir quatre autres femmes âgées de 20 à 25 mortes dans les mêmes circonstances dans un autre appartement, a-t-on indiqué.

Les services de la protection civile ont indiqué que cette asphyxie serait due à une fuite du gaz d'une chaudière.

Les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce drame.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 38 morts et 1.048 blessés en une semaine

Trente huit (38) personnes ont trouvé la mort et 1 048 autres ont été blessées durant la période du 02 au 08 décembre, selon un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Alger avec 06 personnes décédées et 114 autres blessées suite à 179 accidents de la route, précise la même source, ajoutant que 12 349 interventions de secours ont été effectuées pendant la même période.

En outre, les agents de la Protection civile ont effectué 809 interventions pour procéder à l'extinction de 525 incendies urbains, industriels et autres.

Aussi, 4 897 interventions ont été accomplies durant la même période pour l'exécution de 4 480 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

SÛRETÉ DE WILAYA D'AIN DEFLA Bilan des affaires criminelles traitées durant novembre 2018

► « 388 affaires criminelles traitées et 281 personnes impliquées »



Salim Ben

Les services de la sûreté de la wilaya d'Ain Defla ont rendu public le bilan des activités de leurs différents services, dont une copie nous a été remise via email. Selon ce même bilan, la police judiciaire a enregistré durant ce mois de novembre dernier pas moins de 388 affaires liées aux atteintes aux personnes et aux biens et 281 personnes ont été impliquées dans ces affaires dont 60 ont été mises sous mandat de dépôt.

Le bilan confirme que 106 affaires traitées aux atteintes aux personnes, dont 135 personnes impliquées et 1171 affaires aux atteintes aux biens, dont 67 personnes impliquées, alors que 20 affaires d'infractions pénales et de délits contre les biens de l'état, dont 33 personnes impliquées, et 07 affaires à caractère économique et financier impliquant 10 personnes et 04 autres affaires liées au préjudice causé à la famille et moralité publique impliquant deux personnes. En outre, trois affaires ont été enregistrées dans le cadre de délits informatiques.

Dans le chapitre de la lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes, les services de la sûreté de wilaya ont traité 27 affaires impliquant 34 personnes, dont 23 en détention provisoire. La police judiciaire a réussi à saisir 633 grammes de kif traités, ainsi que 982 comprimés de psychotropes de divers types.

SCIENCES:

Deux cosmonautes russes sortent dans l'espace pour inspecter le trou découvert sur l'ISS

Les cosmonautes russes Igor Kononenko et Sergueï Prokopiév ont entamé mardi une sortie dans l'espace pour inspecter le trou découvert en août dans un vaisseau Soyuz amarré à l'ISS, qui avait provoqué une légère dépressurisation de la station orbitale.

Les deux cosmonautes sont sortis à 15H59 GMT de la station spatiale internationale DA et leur mission devait durer six heures, selon l'agence spatiale russe Roskosmos, qui explique que l'objectif est de découvrir si «le petit mais dangereux» trou de deux millimètres de large a été fait dans l'espace ou sur Terre.

Pour cela, Oleg Kononenko utilisera un couteau pour déchirer la protection couvrant le vaisseau Soyuz et grattera sa surface avant d'envoyer les échantillons sur Terre, selon une vidéo publiée sur le site internet de Roskosmos. «C'est un défi.

Toutes les sorties spatiales sont intéressantes, mais celle-ci encore plus car elle est vraiment unique, complexe», a commenté le cosmonaute dans cette vidéo.

Il s'agit d'une mission «sans précédent dans sa complexité», a souligné sur Twitter le chef de Roscosmos Dmitri Rogozine.

La mission est particulièrement difficile car le vaisseau Soyuz, comme l'ISS, n'a pas été conçu pour subir des réparations lors de sorties dans l'espace. Il est en particulier dépourvu de rampes extérieures qui auraient permis aux cosmonautes de s'y tenir. Le 30 août, les deux occupants russes de l'ISS avaient découvert «un trou de deux millimètres par lequel notre air disparaissait» sur un vaisseau Soyuz amarré à l'ISS.

Ils l'avaient comblé avec trois couches de produits hermétiques.

Moins d'une semaine après la découverte de la fuite d'oxygène, qui n'a pas mis en danger la vie de l'équipage de l'ISS, le directeur de Roskosmos Dmitri Rogozine avait créé l'étonnement en évoquant un possible «acte prémédité». Plusieurs responsables russes avaient également dû démentir avec fermeté des informations de presse selon lesquelles les astronautes américains de l'ISS étaient suspectés d'avoir percé le trou, alors que le secteur spatial est l'un des rares exemples de coopération encore fonctionnelle entre la Russie et les Etats-Unis. Les problèmes techniques et dysfonctionnements ne sont pas rares à bord de l'ISS et la plupart du temps sans réel danger pour l'équipage.

MEXIQUE:

8 morts dans une explosion de feux d'artifice devant une église

Une explosion de feux d'artifice lors d'une procession religieuse a fait mardi au moins huit morts et une cinquantaine de blessés juste devant l'entrée d'une église, à 145 km de Mexico, selon les autorités locales.

L'explosion s'est produite à l'aube devant l'église de Tequisquiapan, dans l'Etat de Queretaro (centre), où des habitants avaient organisé une procession.

«Quelque chose a mal fonctionné et cela a explosé», a déclaré à la presse le responsable des services d'urgence de cet Etat, précisant que deux enfants de 11 et 12 ans avaient été tués.

Au moins 24 personnes sont décédées en juillet à Tultepec, dans les environs de Mexico, où se situe un grand marché de feux d'artifice.

Ce même marché avait été le théâtre d'une tragique explosion en décembre 2016, quelques jours avant les fêtes de Noël, qui avait fait 42 morts et 70 blessés.

MIGRATION:

Le CICR affirme que le Pacte mondial apportera une meilleure prise en charge des migrants

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a indiqué mercredi que le Pacte mondial sur les migrations des Nations unies, adopté lundi, peut apporter des "solutions" et favorisera "une meilleure prise en compte des aspects humanitaires de la migration", s'engageant à soutenir les Etats signataires à la réalisation de certains objectifs du Pacte.

Dans une déclaration rendue publique, le CICR a plaidé pour l'adoption du Pacte mondial pour des "migrations sûres, ordonnées et régulières" et de le mettre en œuvre, estimant que cet instrument peut "contribuer à renforcer la protection des migrants, réduire leurs vulnérabilités et faire respecter leurs droits".

Affirmant que les migrants souffrent tout au long de leur périple ou dans leurs pays de destination, le CICR s'est dit persuadé que "le Pacte mondial peut apporter des solutions et favorisera une meilleure prise en charge des aspects humanitaires de la migration".

A cet effet, l'Organisation humanitaire a exprimé sa disponibilité à coopérer avec les Etats à la réalisation de certains des objectifs humanitaires du Pacte mondial, notamment la prise en charge des familles pour qu'elles ne soient pas dispersées, la réduction du recours à la détention administrative de migrants et le soutien à la mise en place de politiques migratoires respectueuses du droit international.

Assurant que les intérêts des Etats seront préservés, le CICR a invité les signataires du Pacte mondial à protéger "la vie et la dignité" de millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui entreprennent chaque année des voyages "périlleux".

Evoquant les débats soulevés par la question de la migration, le CICR a exhorté les Etats à "travailler main dans la main" afin de prévenir les dis-



paritions de personnes, de mettre fin au calvaire des familles déplacées et d'éviter la détention des personnes au seul motif de leur statut migratoire.

Les pays signataires ont été également invités par le Comité à respecter les obligations qui leurs incombent en vertu du droit international, particulièrement le principe de non-refoulement des migrants.

"Que ce soit aux frontières ou dans les pays de transit ou de destination, la force ne doit être utilisée qu'en dernier ressort et dans le respect des normes relatives aux droits de l'Homme", a souligné encore le CICR dans sa déclaration. Adopté lundi dernier, à Marrakech (Maroc) par un total de 164 pays, le Pacte mondial sur les migrations est un texte non

contraignant destiné à renforcer la coopération internationale pour une "migration sûre, ordonnée et régulière". Le Pacte contient 23 objectifs à atteindre pour mieux gérer la question migratoire, basés notamment sur le respect des droits de l'homme, des enfants, l'échange d'informations et d'expertises, ainsi que l'intégration des migrants.

Il préconise, entre autres, d'interdire les détentions arbitraires et n'autorise les arrestations de migrants qu'en dernier recours, mais toujours dans le cadre du respect des droits de l'Homme.

Le document doit encore faire l'objet d'un ultime vote de ratification, le 19 décembre prochain, à l'Assemblée générale des Nations unies.

FUSILLADE DE STRASBOURG:

Le bilan de l'attaque revu à la baisse, 2 morts et 14 blessés

Le bilan de l'attaque sur le marché de Noël de Strasbourg, dans le nord-est de la France, mardi soir a été revu à la baisse par la préfecture du Bas-Rhin, qui fait état mercredi matin de deux personnes décédées, sept blessés graves et sept blessés légers, ont rapporté des médias locaux.

Le maire de la ville, Roland Ries, avait fait état auparavant d'un bilan plus lourd comportant quatre morts dans le courant de la nuit, avant que le ministre de l'Intérieur français, Christophe Castaner, n'avance le chiffre de trois victimes lors d'une conférence de

presse à 02H00 du matin. Le procureur de Paris, Rémy Heitz, dont la section antiterroriste mène l'enquête sur l'attaque de Strasbourg, devra tenir, quant à lui, une conférence de presse, mercredi à 12H00 heure locale, au tribunal de grande instance de Strasbourg, a annoncé son parquet.

Le magistrat, qui s'est rendu mardi soir sur les lieux de l'attaque, doit faire un premier point sur les investigations alors que la traque policière se poursuit encore pour retrouver le suspect, un homme âgé de 29 ans, «fiché S» et connu pour des faits de droit commun, ont

ajouté les médias. Selon le quotidien «Les Dernières nouvelles», l'auteur de l'attaque s'est retranché dans une maison du quartier de Neudorf et que l'assaut est en cours pour le neutraliser, précisant qu'il y aurait eu un échange de tirs entre les forces de l'ordre et l'assaillant.

D'autres sources ont indiqué que l'auteur des coups de feu a été blessé par une patrouille de soldats de l'opération Sentinelle qui sécurisent le Marché de Noël de Strasbourg. Lors de cette opération, un soldat a été également blessé légèrement à la main par ricochet d'un tir de l'assaillant,

a fait savoir l'état-major des armées.

Dans ce contexte, Christophe Castaner a indiqué que l'Etat a élevé, mercredi, le niveau du plan Vigipirate à «urgence attentat» suite à la fusillade perpétrée à Strasbourg, annonçant à cet effet «la mise en place de contrôles renforcés aux frontières et sur l'ensemble des marchés de Noël en France pour éviter le risque de mimétisme».

Le président Emmanuel Macron s'est rendu peu après minuit à la cellule de crise interministérielle activée par le ministre de l'Intérieur, ont précisé les médias français.

BRÉSIL:

Un homme tue cinq personnes dans une cathédrale avant de se suicider

Un homme a ouvert le feu mardi dans la cathédrale de Campinas, une ville située près de Sao Paulo, dans le sud-est du Brésil, tuant au moins cinq personnes avant de se suicider, ont rapporté les médias citant la police locale. «Le tireur, qui a fait usage de deux armes, dont un pisto-

let de calibre 38, a également blessé trois autres personnes», selon les mêmes sources. «Un individu a fait irruption dans une église et a tiré sur plusieurs personnes», a indiqué un porte-parole de la police, sans révéler l'identité du tireur ni ses motivations. «Pour le moment, le

bilan est de six morts et trois blessés», a-t-il ajouté, sans préciser si le tireur est inclus dans le nombre de décès. «La cathédrale reste fermée le temps de l'enquête de la police», a indiqué le diocèse de Sao Paulo sur Facebook.

MÉNINGITE: Plus de 70 % des Burundais vaccinés en 5 jours

Le bureau du Programme chargé de la vaccination (PEV) au sein du ministère de la Santé publique et de lutte contre le Sida au Burundi a fait état lundi, de 5.529.232 personnes âgées de moins de 30 ans vaccinées en cinq jours contre la méningite, soit un taux de 70 %.

La campagne de vaccination pour une durée de dix jours contre la méningite lancée le 4 du mois courant, prendra fin jeudi. Elle concerne tous les Burundais âgés d'une année à 29 ans, soit 7.898.903 personnes.

Ce qui constitue environ 77 % de la population totale burundaise.

Selon le directeur du PEV, Olivier Nijimbere cité par les médias, certains sites «n'ont pas encore donné le bilan à mi-parcours».

«Les provinces Mwaro (centre), Ngozi (nord), Bujumbura-mairie et Bubanza (ouest) se classent premières avec respectivement 77,1%, 76,%, 69,4% et 69,2% comme taux de participation», a-t-il précisé.

D'après le responsable, seules deux provinces à savoir Rutana (est) et Makamba (sud) enregistrent des taux inférieurs, à 50 %, se disant «confiant» que tous les concernés seront vaccinés.

Fin novembre écoulé, le ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, Thadée Ndikumana, cité par la presse



locale, avait annoncé que plus de sept (7) millions de Burundais allaient bénéficier du vaccin contre la méningite sur tout le territoire national. La dernière campagne de vaccination contre la méningite au Burundi date de 1992 alors que sa durée de protection ne dépasse pas les 10 ans. D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la méningite est une grave infection

des fines membranes qui enveloppent le cerveau et la moelle épinière.

La méningite qui est dans la plupart des cas due à un virus (méningite virale), peut également être la source d'une bactérie (méningite bactérienne), habituellement beaucoup plus grave que la méningite virale et nécessitant des soins en urgence extrême.

ENVIRONNEMENT

L'Arctique s'est encore réchauffé à l'hiver 2017-2018

L'Arctique s'est encore réchauffé à l'hiver 2017-2018, la glace de la région se réduit, les caribous disparaissent et les algues rouges remontent vers le nord, indique le rapport annuel de l'administration océanique et atmosphérique américaine (NOAA) publié mardi.

L'année 2018 a été la deuxième plus chaude en Arctique depuis que les relevés existent, à partir de 1900.

Il a fait 1,7 C plus chaud que la moyenne des trois dernières décennies et le réchauffement y est deux fois plus rapide que la moyenne mondiale.

Le record absolu date de 2016. La tendance est évidente: les cinq dernières années ont été les plus chaudes jamais



enregistrées, selon la NOAA, qui a coordonné ce rapport de référence écrit par plus de 80 scientifiques de douze pays. «L'Arctique subit une transition sans précédent dans l'histoire humaine», a souligné Emily Osborne, du programme de recherche sur l'Arctique

de l'agence. Dans l'océan Arctique, la glace se forme de septembre à mars mais la saison se raccourcit inexorablement au fil des années.

Les glaces sont moins épaisses, plus jeunes et couvrent moins d'océan.

La vieille glace, c'est-à-dire âgée de plus de qua-

tre ans, s'est réduite de 95% depuis 33 ans.

C'est un cercle vicieux: des glaces plus jeunes sont plus fragiles et fondent plus tôt au printemps.

Moins de glace signifie moins de réflexion solaire: l'océan absorbe davantage d'énergie et se réchauffe donc un peu plus. Les douze années de plus faibles couvertures glaciaires sont les douze dernières années. Par exemple, il n'y a jamais eu aussi peu de glace hivernale dans la mer de Bering, entre la Russie et l'Alaska, qu'en 2017-2018.

Habituellement, le plus fort de l'hiver arrive en février mais cette année, la glace a fondu ce mois-là dans des proportions inédites.

EBOLA EN RD CONGO:

Les enfants présentent plus d'un tiers des cas

Les enfants représentent plus d'un tiers des cas d'Ebola dans l'épidémie frappant l'est de la République démocratique du Congo (RDC), selon l'Unicef qui a affirmé mardi avoir identifié plus de 400 enfants orphelins ou isolés à cause du virus.

«Nous sommes profondément préoccupés par le nombre croissant d'enfants infectés par le virus Ebola», a déclaré Marie-Pierre Poirier, directrice régionale du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) pour l'Afrique centrale de retour d'une mission

à Beni. «Le plus tôt les enfants infectés par le virus Ebola sont pris en charge dans un établissement de santé spécialisé, meilleures sont leurs chances de survie», a-t-elle estimé.

L'Unicef et ses partenaires ont jusqu'à présent identifié «plus de 400 enfants orphelins ou non accompagnés à cause du virus», note le communiqué.

«Lorsque des parents ou des tuteurs atteints de la maladie sont conduits dans des centres de traitement ou décèdent, les enfants sont souvent livrés à eux-

mêmes». Déclarée le 1er août, l'actuelle épidémie d'Ebola, la dixième sur le sol congolais depuis 1976, a tué 285 personnes, selon le dernier pointage du ministère de la Santé en date du 9 décembre.

Au total 43.944 personnes ont été vaccinées et 167 ont été déclarées guéries, ajoute le ministère.

Il s'agit de l'épidémie Ebola «la plus sérieuse de l'histoire de la République Démocratique du Congo», selon cette même source qui communique au quotidien sur l'évolution de la maladie.

TUNISIE:

Les réserves en eau dans les barrages de Bizerte augmentent de 59%

Les réserves en eau dans les grands barrages à Bizerte (Tunisie), qui sont au nombre de huit, ont atteint 251 millions m3 sur une capacité de rétention de 423 millions m3, soit un taux de remplissage d'environ 59%, selon le commissariat tunisien régional au développement agricole. Par ailleurs, les réserves dans les barrages collinaires (24) et les lacs (80) de la même région ont connu une hausse de 8,7 millions m3, a indiqué la commissaire régionale au développement agricole, Enji Doggui Hanini, citée par la TAP. Du 1er septembre au 10 décembre 2018, «les quantités d'eau dans l'ensemble des barrages en Tunisie ont sextuplé pour atteindre 718 millions m3 contre 128 millions m3 pendant la même période de 2017», a-t-elle ajouté.

La même source a rappelé que jusqu'au 10 décembre 2018, les réserves en eau dans les barrages en Tunisie s'élevaient à «environ 1224 millions m3 contre une moyenne de 782 millions m3 au cours des trois dernières années».

LUTTE CONTRE LE PALUDISME:

L'Ouganda lance une enquête pour évaluer la progression dans la lutte contre le paludisme

Le ministère ougandais de la Santé a lancé sa troisième enquête sur les indicateurs du paludisme (Malaria Indicator Survey - MIS) destinée à fournir des statistiques sur les schémas de prévalence et de transmission de cette maladie et sur sa prévention dans l'ensemble du pays.

«L'objectif de cette enquête est d'obtenir des estimations nationales sur la prévalence du paludisme et ses facteurs de risque, ainsi que des indicateurs sur la couverture des programmes, sur les comportements, connaissances et attitudes (à ce sujet) sur la base d'un échantillon représentatif au niveau nation», indique un communiqué du ministère ougandais de la Santé, relayé mercredi par la presse locale. Selon un communiqué du ministère, cette enquête se déroulera sur deux mois sous le thème: «compter les étapes dans la lutte contre le paludisme» et ciblera toutes les femmes de 15 à 49 ans dans près de 9.000 ménages dans tout le pays. Le paludisme reste l'une des maladies les plus meurtrières en Ouganda. Les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes restent exposées à un risque élevé du fait de leur faible immunisation contre cette maladie. D'après les chiffres du ministère, cette maladie est responsable de 30% à 50% des visites à l'hôpital en ambulatoire, de 15% à 20% des hospitalisations et de 9% à 14% des décès de patients hospitalisés. La précédente enquête, menée en 2014-2015, avait révélé une baisse significative de la prévalence du paludisme, tombée de 47% à 19%.

BRÉSIL:

L'auteur d'une fusillade dans une cathédrale n'avait pas de casier judiciaire

La police brésilienne a annoncé mardi avoir identifié l'homme armé qui a ouvert le feu en pleine messe dans une cathédrale près de Sao Paulo, tuant quatre personnes avant de se suicider. Le tueur s'appelait Euler Grandolpho, un analyste de systèmes de 49 ans sans d'antécédent judiciaires, a précisé la police militaire à des médias locaux. Des enquêteurs ont dit qu'ils n'étaient pas encore capable d'établir les motifs de ce crime survenu à Campinas, à 90 km au nord de Sao Paulo (sud-est). «Nous n'avons rien trouvé qui puisse indiquer de signes de détresse», a dit l'un d'eux, Jose Ventura.

On sait toutefois que cet homme avait été soigné pour dépression par le passé. Vivant avec ses parents, selon des responsables, il était au chômage depuis 2015. Euler Grandolpho était en possession de deux armes à feu, mais n'en a utilisé qu'une, tirant au moins vingt fois avant que la police n'intervienne. Il s'est suicidé devant l'autel après un échange de tirs. Le secrétaire à la Sécurité de Campinas, Luiz Baggio, a déclaré à la chaîne Globo que les autorités pensent qu'il a tiré «de façon aléatoire, sans cible claire».

La fusillade a par ailleurs fait quatre blessés, dont un grave.

SANTÉ DE BÉBÉ

Les bonnes raisons d'allaiter

170 pays membres de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) assurent jusqu'à aujourd'hui la promotion de l'allaitement maternel à l'occasion de la Semaine de l'allaitement maternel. Top Santé fait le point sur les bonnes raisons d'allaiter son bébé pour lui et sa maman.

Le lait maternel est totalement adapté aux bébés

La composition de votre lait est adaptée au terme de votre enfant. Elle n'est pas la même si votre bébé est né à terme ou avec un mois d'avance et évolue ensuite en fonction de son développement et de son âge.

Peu salé et sucré, le lait maternel ne fatigue pas les reins de votre bébé. Riche en éléments nutritifs, il est adapté à son développement et à la maturation de son cerveau. Et comme les protéines du lait maternel sont spécifiques à l'espèce humaine, elles contiennent moins de caséine, plus de lactosérum pour aider à l'assimilation des minéraux, et ne sont pas allergisantes.

«Le lait maternel est l'aliment idéal pour les nouveau-nés et les nourrissons. En effet, il apporte tous les

nutriments nécessaires à leur développement et contient des anticorps qui les protègent de maladies courantes telles que la diarrhée et la pneumonie, les deux premières causes de mortalité de l'enfant dans le monde», rappelle l'Organisation Mondiale de Santé (OMS) qui recommande sur son site « l'allaitement au sein exclusif du nourrisson jusqu'à l'âge de six mois et de poursuivre ensuite jusqu'à l'âge de deux ans au moins, en l'associant à une alimentation de complément qui convienne ».

L'allaitement fait aussi du bien aux mamans

Allaiter réduit les risques de cancer du sein de 30 % pour les femmes qui donnent le sein au moins un an et de cancer des ovaires de 25 % pour les femmes qui allaitent au moins deux

mois. L'allaitement permet de retrouver sa ligne plus facilement. En effet, nourrir son enfant au sein provoque des contractions qui aident l'utérus à retrouver sa taille normale après l'accouchement. Et, donner le sein provoque une dépense énergétique supplémentaire par jour d'environ 200 calories.

Enfin, ce mode de nutrition oblige l'organisme à puiser dans les réserves de graisse localisées sur les fesses, les hanches et les cuisses prévenues à cet effet. Les femmes qui allaitent pendant six mois seraient protégées contre le risque d'hypertension artérielle encore des dizaines d'années plus tard.

Autre avantage certain : le lait maternel ne demande aucune préparation et, à température ambiante, il ne nécessite aucune stérilisation.



Allaitement : il préserverait la mère de la dépression post-natale

L'allaitement maternel, plus que bénéfique au nouveau-né, permettrait aussi à la mère d'éviter la dépression post-natale, d'après une nouvelle étude hispano-britannique.

On ne compte plus les vertus de l'allaitement maternel pour le bébé. Pour autant, allaiter serait aussi bénéfique pour la maman, puisqu'il permettrait à celle-ci d'éviter d'être touchée par la dépression post-natale.

Des chercheuses d'Espagne et du Royaume-Uni sont arrivées à cette conclusion en se penchant sur une enquête britannique réalisée sur 14 000 femmes, ayant accouché au début des années 1990.

Elles ont évalué l'association entre l'allaitement au sein et la santé mentale de ces mères. La dépression post-natale pouvant être causée par le sentiment d'échec ou de réussite de l'allaitement, mais aussi par des facteurs hormonaux.

Un risque réduit d'au moins 19%

Les scientifiques ont alors jugé l'état dépressif des patientes grâce à l'échelle Edinburgh Postnatal Depression Scale, à 18 et 32 semaines de grossesse, puis 8, 18 et 33 mois après la naissance de l'enfant.

Il apparaît alors que l'intention d'allaiter puis la possibilité d'allaiter sont associées à un risque de dépression réduit de 42% par rapport aux non-allaitantes. L'allaitement



exclusif au sein pendant 4 semaines réduirait quant à lui le risque de 19% de dépression post-natale 8 semaines après l'accouchement.

D'après les chercheuses, il se pourrait que l'allaitement soit source d'hormones de bien-être pour la femme, en plus d'être bien perçue socialement et psychologiquement.

Des femmes «déçues» plus à risque

L'étude révèle également que les femmes les plus à risque sont en fait celles qui souhaitent allaiter mais n'ont pas pu, par manque de lait par exemple.

Ces femmes ont un risque multiplié par 2,5 de souffrir de dépression post-natale, par rapport aux femmes qui n'avaient pas l'intention de donner leur lait. Il y aurait donc une association directe entre désir d'allaiter, faisabilité et risque de dépression. « Il est bon d'insister sur l'importance de l'allaitement, qui a tant de bénéfices, mais la chose à repenser est le support à apporter à celles qui voulaient allaiter mais n'ont pas pu. Il faut que le corps médical garde un œil sur ces femmes à risque » précise le docteur Tacou, co-auteur de l'étude.

Que penser de l'allaitement mixte ?

Alors que pour certaines mères l'allaitement est la solution la plus naturelle, d'autres plébiscitent le biberon. Mais, entre les deux, on peut aussi opter pour l'allaitement mixte. Découvrez les avantages et inconvénients de cette méthode.

Il est recommandé d'attendre quelques semaines avant d'introduire le biberon
Au tout début, il est déconseillé de donner des biberons de lait infantile en complément à son bébé. Au contraire, mieux vaut mettre devant le bébé au sein pour stimuler la lactation. Si les tétées ne sont pas assez nombreuses, la production de lait risque de diminuer. En plus, le bébé ne tète pas de la même manière au biberon et au sein. Il aura du mal à passer de la tétine au téton. Sa succion sera moins efficace. Moins bien stimulés, les seins fabriqueront moins de lait. Pour ne pas compromettre les chances de réussir son allaitement, il est donc préférable d'attendre que le bébé ait 4 à 6 semaines avant de lui donner ses premiers biberons.

Quand la maman est trop occupée pour attendre, on peut préserver le lait maternel

Certaines mères peuvent se sentir trop fatiguées quand d'autres sont obligées de s'absenter ne serait-ce que quelques heures dans la journée. Le tire-lait électrique peut se louer en pharmacie. Les frais de location sont en partie remboursés par la sécurité sociale, le soldé, éventuellement, par une complémentaire santé. Le lait peut ensuite être donné à l'aide d'une tétine à bec, par exemple, pour ne pas habituer trop tôt le bébé à la tétine. Quand on utilise le biberon, il est important de prendre son temps et de faire des pauses. « Si une tétée dure vingt minutes, il est nécessaire de donner le biberon en quinze minutes au moins pour ne pas habituer le bébé à être rassasié trop rapidement », conseille la sage-femme Catherine Vericel. En effet, pourquoi s'efforcera-t-il ensuite de têter le sein quand il sait que le lait peut couler bien plus vite du biberon ?

Garder les tétées du matin et du soir
Selon la pédiatre Edwige Anier, si vous optez pour l'allaitement mixte, mieux vaut « conserver le plus longtemps possible les tétées du matin et du soir, qui sont les plus repassantes, et, dans la mesure du possible, quelques tétées câlines en cas de chagrin dans la journée ».

Une méthode qui n'offre aucune garantie
« Certaines femmes choisissent d'embler l'allaitement mixte mais alors personne ne peut leur garantir la durée de l'allaitement maternel. C'est une décision à prendre en connaissance de cause, une fois bien informée », Catherine Vericel, sage-femme

FATIGUE

S'en sortir avec le rythme de bébé

Une fois à la maison, de retour de la maternité vous vous sentez épuisée. Ce n'est pas fini : il va falloir à présent affronter les nuits incomplètes de votre nouveau-né ! Ne vous laissez pas submerger : patience et flexibilité sont les mots d'ordre.

Le bébé à un rythme de sommeil particulier

Pendant ses deux premiers mois, le bébé ne fait pas la différence entre le jour et la nuit. Il enchaîne des cycles de trois à quatre heures qui comprennent des phases de veille et de sommeil. Les périodes d'éveil se produisent indifféremment la nuit ou le jour. C'est surtout la sensation de faim qui va réveiller le bébé. Il peut aussi avoir des difficultés à passer d'un cycle de sommeil à l'autre. Ainsi, il va falloir être patient avant de pouvoir profiter à nouveau d'une bonne nuit de sommeil sans réveil à 3 heures du matin ! Il est « illusoire de vouloir apprendre à son bébé le rythme circadien dès le retour de la maternité », prévient le Dr Bernard Bedouret, pédiatre, dans son livre « Premiers jours à la maison », écrit avec Madeleine Deny (éd. Nathan, 2010). « Entre 2 et 4 mois, le rythme de 24 heures commence à se mettre en place, avec une alternance entre le jour et la nuit », écrit Laurence Pernoud dans « J'éleve mon enfant » (éd. Horay, 2011). L'installation de ce rythme est favorisée par des facteurs extérieurs : lumière du jour et obscurité de la nuit, régularité des repas, des moments d'échanges, de jeux, de promenades... À cet âge, le bébé peut dormir de six à huit heures la nuit mais à vrai dire, il n'y a pas de règle commune à tous les enfants. Certains parents vont devoir se montrer encore plus patients que d'autres ! Vers



5 ou 6 mois, « la plupart des nourrissons dorment au moins huit heures et n'ont plus besoin de repas la nuit », complète Laurence Pernoud.

Pour bien se reposer : se caler sur le sommeil de bébé

Pour réussir à tenir la cadence des réveils nocturnes, il faut apprendre à dormir au même rythme que le bébé. Il vient de s'endormir ? Allez, on se glisse nous aussi dans le lit pour un petit somme. Pourtant, on en profiterait bien pour se débarrasser de quelques tâches ménagères ou administratives. Erreur

! Il sera difficile ensuite de récupérer de la fatigue accumulée durant ces premières semaines à la maison. Il est donc utile de savoir « accueillir le sommeil même en plein jour », conseille « Le Guide de mon bébé au naturel » dirigé par le pédiatre Dominique Leyronnas et la journaliste Catherine Piraud-Rouet (éd. Nathan, 2010). Or, « une femme active a pris l'habitude de résister au message que lui envoie son cerveau quand il a besoin de faire une pause », poursuivent les deux auteurs. Ce message s'appelle « coup de barre » et s'accompagne de bâillements, de perte de vigilance.

Sommeil et allaitement au sein

« Parler de troubles du sommeil pour les enfants allaités qui demandent le sein la nuit est un abus de langage. Si vous êtes motivée, bien conseillée et suffisamment organisée, vous supporterez longtemps des périodes avec une ou deux tétées nocturnes et y trouverez même du plaisir. C'est une erreur d'entretenir le mythe des nuits qui devraient être faites le plus tôt possible. »

Le travail à temps plein peut être un frein

Réussir à allaiter quand on est une femme active peut se révéler compliqué. Les femmes qui travaillent à temps complet qui souhaitent donner le sein pendant trois mois peinent à arriver selon une nouvelle étude.

Concilier le travail et les ambitions de jeune maman est une tâche ardue. Alors que l'allaitement permet à la mère de renforcer l'immunité du bébé et de resserrer le lien affectif avec l'enfant, une nouvelle étude parue dans la revue scientifique Journal of human lacta-



tion montre que les femmes ont du mal à allaiter pendant trois mois quand elles travaillent à temps plein. Kelsey Mir-

kovik, chercheur au centre de prévention des maladies chroniques et de prévention des maladies à Atlanta a interrogé 1 172 jeunes mamans qui avaient décidé d'allaiter.

Elle a découvert que 28,8 % d'entre elles qui souhaitaient allaiter pendant trois mois n'ont pas réussi à le faire en raison de leur travail.

L'étude livre d'autres chiffres qui témoignent de cette incapacité à adapter les contraintes de l'allaitement à la vie professionnelle : les femmes qui ont repris leur travail à plein-temps moins de six semaines après la naissance de leur enfant ont 2,5 fois moins de chances de remplir leurs objectifs d'allaitement comparé aux femmes qui restent à domicile pen-

dant trois mois.

Les femmes ayant repris leur activité entre six semaines et trois mois avaient 1,82 chances en moins d'atteindre leurs objectifs d'allaitement que les autres.

La solution pour continuer à allaiter suppose de faire des concessions sur le plan professionnel selon les chercheurs qui suggèrent de travailler à temps partiel le temps de l'allaitement. En effet, d'après l'enquête, le travail à mi-temps n'a pas eu d'impact sur les objectifs d'allaitement des mamans interrogées.

RD CONGO: 2 partisans de Fayulu tués et 43 blessés à Lubumbashi

Deux partisans de l'opposant Martin Fayulu, candidat à la présidentielle du 23 décembre courant en République démocratique du Congo (RDC), «ont été tués mardi par balles réelles» et 43 autres blessés à Lubumbashi, à son arrivée dans cette ville (Sud-est), ont rapporté mercredi des médias locaux, citant l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj). Dans un communiqué de presse publié mardi, et repris par l'agence de presse Anadolu, l'ONG congolaise, a fait état d'un «bilan provisoire» de «deux morts par balles réelles parmi les partisans de la coalition Lamuka (qui porte la candidature de Fayulu), un policier grièvement blessé, 43 blessés dont 15 par balles». Sur la base de plusieurs témoignages, l'Acaj a ajouté que «certaines autorités politico-administratives de la province du Haut-Katanga (dont Lubumbashi est la capitale) ont instrumentalisé un groupe de jeunes pour entraver la tenue de la réunion publique de Martin Fayulu». Toutefois, le chef de la police du Haut-Katanga, le général Paulin Kyungu, contacté par l'agence, n'a pas confirmé la mort des deux partisans. L'officier supérieur a juste «reconnu que 11 policiers et deux civils ont été blessés».

Néanmoins, un médecin, directeur d'un hôpital catholique dans la ville de Lubumbashi, «a confirmé la mort par balle, d'un partisan de Fayulu suite à ses blessures».

Fayulu a été empêché de tenir son meeting dès son arrivée dans la ville de Lubumbashi (chef de son allié Moïse Katumbi), à douze jours des élections présidentielle, législatives nationales et provinciales. «Vingt-sept (27) de ses partisans ont été arrêtés», souligne encore l'Acaj, demandant au Gouvernement «d'assurer réellement la sécurité de tous les candidats à la présidence de la République, pour le bon déroulement de la campagne électorale».

Cinq véhicules, dont deux jeeps de la police ont été incendiés, selon la même source faisant état de la confiscation du matériel de sonorisation par la police. S'exprimant mardi lors d'un point de presse à Kinshasa, le directeur de campagne de Fayulu, Pierre Lumbi a indiqué de son côté, que «le camp au pouvoir cherche par tous les moyens à arrêter le processus électoral». Au total, 21 candidats sont en lice pour cette présidentielle à un seul tour prévue le même jour que les législatives nationales et les provinciales. Lancée depuis le 22 novembre écoulé, la campagne électorale prendra fin à la veille des élections, le 22 décembre courant.

CÔTE D'IVOIRE: Un projet de loi d'amnistie pour des prisonniers de la crise post- électorale

L'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire a adopté mardi une ordonnance portant amnistie en faveur des personnes poursuivies pour des infractions commises lors de la crise post-électorale ayant fait au moins 3 000 morts dans le pays entre 2010 et 2011.

Réunis en commission, les députés ont adopté par 19 voix favorables et sept abstentions le projet de loi présenté par le ministre la Justice et portant ratification d'une ordonnance d'amnistie prise par le président Alassane Ouattara. Le 6 août dernier, Alassane Ouattara a annoncé avoir signé une ordonnance accordant l'amnistie à 800 prisonniers de la crise post-électorale de 2010 ou des infractions contre la sûreté de l'Etat commises après sa prestation de serment en tant que président de la République le 21 mai 2011.

SAHARA OCCIDENTAL: Les négociations de Genève ont remis le train sur les rails

L'ambassadeur auprès du ministère des Affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et ancien fonctionnaire de l'Union africaine (UA), Malainine Lakhali, a affirmé, mardi à Alger, que l'émissaire onusien pour le Sahara Occidental, Horst Kohler a défini le processus de la question sahraouie et que les négociations de Genève ont remis le train sur les rails dans l'espoir de voir se concrétiser le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, «une la solution à laquelle il n'y a pas d'alternative», a-t-il dit.

Les récentes discussions de Genève entre les parties au conflit du Sahara Occidental, le Maroc et le Front Polisario, constituent «un nouveau départ qui a remis le train sur les rails», a indiqué M. Malainine, ajoutant que l'occupant marocain est tenu de se conformer au droit international qui consacre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, à travers l'organisation d'un référendum, loin de toute tentative d'imposer un point de vue contraire à la légalité.

Lors d'une conférence organisée par l'École nationale supérieure des sciences politiques (ENSSP), en coordination avec le comité nationale algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), dans le cadre de la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, sous le slogan «le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, à la lumière du droit international», le diplomate sahraoui a déclaré que «Kohler a réussi à convaincre les parties au conflit (Maroc et Front Polisario) et les pays voisins (l'Algérie et la Mauritanie) de participer, à ce que l'organisation onusienne appelle la «table ronde de Genève», dans une démarche visant à trouver une solution durable au conflit, estimant que c'est là «un nouveau départ, à travers lequel, les Sahraouis espèrent accéder à leur droit à l'autodétermination, auquel il n'y a pas d'alternative», a-t-il poursuivi.

Pour le responsable sahraoui, la rencontre de Genève «combien même insuffisante» a le mérite d'avoir amené le Maroc à s'asseoir à nouveau autour de la table de négociations avec le Front Polisario après des années de tergiversations et de fuite en avant. «Nous espérons que le Maroc démontre une volonté de mettre fin à l'occupation des territoires sahraouis», a-t-il ajouté estimant que «toutes les données actuelles augurent d'une victoire certaine du peuple sahraoui, en se référant à la logique et au droit international».

Affirmant que la tentative marocaine de faire passer «le plan d'autonomie au Sahara Occidental est illégale en ce sens qu'il ne peut accorder l'autonomie à un pays sur lequel il n'a aucune autorité mais qu'il occupe par la force», M. Malainine a fait observer que cette démarche est inadmissible d'un point de vue politique et juridique et qu'il n'y a aucune alternative à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Revenant sur les pourparlers de Genève, le diplomate sahraoui a rappelé qu'il y'aura une deuxième rencontre au



début de l'année prochaine, expliquant que les lois internationales sont claires concernant le Sahara occidental.

Il a fustigé, dans ce sens, les tentatives du régime marocain de couvrir ses échecs internes en exportant ses crises à travers la poursuite de la colonisation des territoires sahraouis en violation flagrante des décisions de la légalité internationale et la résolution onusienne 1514 sur l'octroi aux peuples coloniaux le droit à l'autodétermination.

Après avoir rappelé les échecs successifs du Maroc «au moment où la République sahraouie enregistrait succès sur succès», M. Malainine a indiqué que le Maroc espérait par son adhésion à l'Union Africaine (UA) obtenir l'exclusion de la RASD mais en vain.

L'UA n'acceptera jamais de faire marche arrière car parmi ses principes cardinaux figurent le respect du droit des peuples à la liberté et à l'indépendance et le respect des frontières héritées à l'indépendance, a-t-il soutenu, saluant «la position honorable» de l'organisation panafricaine.

Concernant l'Europe, l'ambassadeur sahraoui a déclaré que «le Maroc jouit certes d'un grand soutien au niveau européen, mais la RASD a réussi néanmoins à arracher trois importants arrêts de la Cour de justice européenne sur l'exploitation des richesses sahraouies par l'occupant marocain et ses alliés», affirmant que «la France est le plus grand obstacle à une solution au conflit du Sahara Occidental en raison de son appui à l'occupant marocain au niveau du Conseil de sécurité», qui a appelé «la France à lever la main sur l'Afrique et ses questions», a dit M. Malainine. S'agissant de l'idée relayée

par le Maroc que «le Front Polisario entrave la concrétisation de l'Union maghrébine», le diplomate sahraoui, a déclaré «nous n'avons conquis aucun pays...

nous oeuvrons à travailler ensemble avec les pays voisins mais le maintien du Sahara Occidental sous le joug colonial et la politique expansionniste du Maroc empêchent la réalisation du rêve de l'Union maghrébine». Par ailleurs, le responsable sahraoui a tenu à réaffirmer que les tentatives du Maroc visant à effacer l'identité du peuple sahraoui sont vouées à l'échec face à son attachement à sa lutte pour la liberté et l'indépendance. De son côté, le président de la commission algérienne de solidarité avec le peuple sahraoui, Saïd Layachi a réitéré que le soutien de l'Algérie au peuple sahraoui émane de son principe de soutien au droit des peuples à la liberté et à l'indépendance et des valeurs prônées dans la Déclaration du 1er Novembre. Ce soutien trouve aussi sa justification dans la souffrance du peuple algérien lui-même lors de la colonisation et dans son respect du droit international qui consacre le droit des sahraouis à l'autodétermination.

Il a appelé, dans ce sens, à permettre au peuple sahraoui d'accéder à son droit à l'autodétermination à travers l'organisation d'un référendum sous l'égide de l'ONU conformément aux résolutions onusiennes et recommandations du Conseil de sécurité.

Plaidant également pour l'application des résolutions de la légalité internationale et la déclaration des droits de l'Homme afin de garantir la dignité du peuple sahraoui, il a exprimé le vœu de voir les négociations de Genève aller dans ce sens.

MOZAMBIQUE: Nomination d'ex rebelles à des postes de commandement dans l'armée

Le gouvernement du Mozambique a nommé trois hauts responsables de la Renamo, le plus grand parti d'opposition, à des postes clés de commandement de l'armée dans le cadre des efforts de consolidation de la paix avec cet ancien mouvement rebelle. Les nominations, à la suite d'un accord conclu en juillet entre le dirigeant par intérim de la Renamo, Momade Ossufo, et le président Filipe Nyusi, sont un premier pas vers une paix globale, a déclaré mardi le ministère de la Défense dans un communiqué. Les généraux de la Renamo (Renouveau démocratique du Mozambique) ont été nommés aux postes clés de directeur des opérations, directeur de l'information militaire et directeur des communications. La Renamo a mené une guerre civile brutale de 16 ans contre le gouvernement du Frelimo (Front de libération du Mozambique) qui a fait un million de morts avant la fin des combats en 1992. Le Frelimo dirige le Mozambique depuis son indépendance du Portugal en 1975. Les pourparlers de

paix ont commencé en décembre 2016 où la Renamo a déclaré une trêve unilatérale pour mettre fin au conflit qui avait repris en 2013. «Les nominations sont le résultat des accords conclus entre (le président Nyusi) et le coordinateur de la Renamo», a expliqué le ministère de la Défense. Elles doivent contribuer à promouvoir «la paix, l'harmonie, la réconciliation nationale et le renforcement de la démocratie et amorcer le processus de désarmement, démobilisation et réintégration des combattants de la Renamo», dans l'armée régulière, a-t-il ajouté.

Dans le cadre des négociations de paix, la branche armée de Renamo sera intégrée aux forces armées pour faciliter le désarmement de ces paramilitaires. Afonso Dhlakama, ancien dirigeant de la Renamo décédé en 2017, a joué un rôle important dans la recherche de la paix et a entamé le processus de négociation avec le président Nyusi.

FRANCE: L'attentat de Strasbourg, une nouvelle épreuve pour le président Macron

L'attentat de mardi soir à Strasbourg, ville abritant le mythique marché de Noël, qui a fait 3 morts et 13 blessés, constitue pour le président français Emmanuel Macron une nouvelle épreuve après celle des «gilets jaunes».

Strasbourg, ville frontalière avec l'Allemagne, a été mardi soir le théâtre d'une fusillade meurtrière, dont l'auteur de l'attentat est blessé et toujours en fuite.

La ville a connu, quelques heures auparavant, des troubles suite à une manifestation des lycéens qui ont brûlé des véhicules et mis le feu aux poubelles de la municipalité.

Selon les premiers éléments d'informations, le suspect (29 ans) est né à Strasbourg et sorti de prison fin 2015.

Il était connu comme «délinquant multirécidiviste depuis son plus jeune âge», selon une source sécuritaire, précisant qu'il avait été condamné en Allemagne par le tribunal de Singen, dans le Bade-Wurtemberg, pour vol, puis expulsé vers la France en 2017 après avoir purgé sa peine.

Selon la même source, il a une vingtaine de condamnations de droit commun en France et en Allemagne et il devait faire l'objet, mardi avant son forfait, d'une interpellation dans le cadre d'une affaire de tentative d'homicide, a-t-on ajouté. Le parquet de Paris a ouvert une enquête pour «assassinats et tentatives d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste». Dans une conférence de presse, le procureur de Paris, Rémy Heitz, a indiqué que quatre proches de l'assaillant ont été placés en garde à vue.

Le niveau «urgence attentat», le plus haut niveau du plan Vigipirate, a été déclenché mardi soir sur toute la France.

Il permet notamment aux autorités «la mobilisation exceptionnelle de moyens» le temps de la recherche d'un assaillant. En effet, une opération de recherche a été lancée aussitôt et les services de sécurité ont engagé quelque 350 personnes, dont 100 membres de la police judiciaire, des militaires et deux hélicoptères, pour le localiser et l'arrêter, selon le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner. La police allemande a été également mise à contribution.

Dans plusieurs points de passage à la frontière française, elle contrôlait



mercredi les passagers. En France, l'indignation est totale et cet attentat replonge, à quelques jours des fêtes de fin d'année, le pays dans la psychose des attentats de 2015 et 2016.

Des appels pour une «trêve» de la mobilisation des «gilets jaunes»

Ce qui constitue une nouvelle épreuve pour le président Macron et son gouvernement au moment où ils sont confrontés à une grave crise, née de la mobilisation des «gilets jaunes» en colère contre les augmentations fiscales et l'érosion du pouvoir d'achat des Français.

Le président français a multiplié, ce derniers 48 heures, des mesures en faveur de l'apaisement, mais il se trouve encore bousculé par cet attentat meurtrier.

Ce qui a poussé plusieurs responsables politiques, et même du côté des «gilets jaunes», à appeler à une «trêve» de la mobilisation citoyenne qui préparait l'acte V des manifestations pour samedi prochain.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, a souhaité mercredi «qu'il y aura moins de manifestations», comptant sur une «responsabilité générale» des Français notamment après l'attaque de Strasbourg et du fait que l'assaillant est toujours en fuite. «J'espère qu'on n'aura pas à mobiliser autant d'hommes simple-

ment parce qu'il y aura une responsabilité générale dans le pays qui fera qu'on aura un peu moins de manifestations voire beaucoup moins», a-t-il dit.

Mais tout le monde s'interroge en France sur l'impact qu'aura cet attentat sur la suite du mouvement, mais en tout cas, les appels se font nombreux pour une éventuelle trêve.

Cependant, plusieurs «gilets jaunes» ont vu, à travers les réseaux sociaux qui se sont enflammés, dans cette attaque terroriste «la main de l'Etat pour détourner l'attention» de leur mouvement.

Un membre actif des «gilets jaunes», interrogé par l'AFP a déclaré ne «peut s'empêcher de penser que c'est bizarre, c'est un coup monté».

On avait prévu de bloquer le Parlement européen, on savait dans quels hôtels étaient les députés, et comme par hasard ça a pété. Ils sont en train d'étouffer le mouvement».

Mais de nombreux français ont réagi, dans les réseaux sociaux, contre ce «complotisme répugnant».

Alors que le Rassemblement national a appelé les manifestants à respecter une «trêve» et la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, a recommandé la suspension de la mobilisation, la France insoumise s'est indignée de la volonté d'«instrumentaliser» cet événement dramatique.

POUR PARLER DE PAIX AU YÉMEN: L'ONU insiste sur l'instauration d'une trêve pour des raisons humanitaires



Les médiateurs onusiens ont appelé mercredi les deux parties du conflit au Yémen à cesser les combats et à mettre en place une trêve durable devant l'urgence humanitaire notamment à Hodeïda et Taëz, à la veille de la clôture de consultations de paix entamées il y a une semaine en Suède. L'envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen, Martin Griffiths, a exhorté les forces gouvernementales yéménites et celles des éléments d'Ansarullah (Houthis) à oeuvrer à une désescalade militaire sur deux fronts du conflit où des combats intenses éprouvent durement les populations civiles. Il s'agit de la ville de Hodeïda sur la mer Rouge, contrôlée par les Houthis et par où transite la plupart de l'aide humanitaire, et Taëz, dans le sud-ouest, qui constitue deux points de blocage des discussions de paix. Un représentant du gouvernement yéménite a néanmoins jugé «improbable» la signature d'un cessez-le-feu avant la fin des consultations en Suède.

«Nous sommes venus ici pour faire des progrès sur un cessez-le-feu intégral, complet».

Mais je pense que nous serons incapables d'enregistrer ce progrès lors de cette session», a déclaré Askar Zaeel. Martin Griffiths qui a soumis des propositions en ce sens au cours de ces consultations ouvertes le 6 décembre dernier a insisté sur ce point évoquant une mesure qui permettra d'alléger les souffrances des populations, dont 20 millions sont exposés à la famine.

Dans ce contexte, le représentant de la délégation houthite, Abdelmalik al-Ajri, a estimé qu'il y «a certains progrès, même si cela reste très difficile» à concrétiser. «Nous nous heurtons à l'intransigeance de l'autre partie, mais les choses devraient se clarifier aujourd'hui (mercredi), a-t-il ajouté le représentant houthite.

De son côté, le représentant de la délégation gouvernementale, Askar Zaeel, a affirmé que camp continue de faire valoir la résolution 2216 du Conseil de sécurité appelant les Houthis, de se retirer de toutes les zones conquises en 2014, dont la ville portuaire de Hodeïda.

La venue prévue jeudi en Suède du secrétaire général Antonio Guterres devra «encourager» le gouvernement yéménite et les éléments du mouvement «Ansarullah» (Houthis) à poursuivre leurs consultations de paix en vue de mettre fin au conflit qui a précipité des millions de personnes au bord de la famine.

M. Guterres, attendu jeudi, «aura des entretiens avec les deux délégations», du gouvernement et des Houthis, «et s'exprimera à la séance de clôture de ce round de consultations», a indiqué l'ONU dans un communiqué publié mardi soir à New York.

Les consultations en Suède arrachées par l'envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen, Martin Griffiths, ont permis d'établir une liste de plus de 15.000 prisonniers à échanger, qui sera supervisée par le Comité international de la Croix-Rouge.

Parmi les autres sujets encore sur la table des négociations figurent l'établissement de corridors humanitaires, la réouverture de l'aéroport international de Sanaa et du port d'Hodeïda (ouest), par où transite 90% des importations alimentaires du Yémen.

Un responsable de l'ONU a confirmé aussi qu'un projet de feuille de route «politique» avait été soumis aux deux parties, sans en détailler le contenu.

APS

FRANCE - PALESTINE - ISRAËL L'Union des journalistes français condamne l'agression israélienne contre les bureaux de l'agence palestinienne Wafa

L'Union des journalistes français a condamné mardi l'agression des bureaux de l'agence palestinienne de presse «Wafa», qui se trouvent dans la ville de Ramallah, par des soldats de l'occupation israélienne.

«Nous adhérons notre voix à la Fédération internationale des journalistes (FIJ) et au Syndicat des journalistes palestiniens», a souligné l'Union des journalistes français, appelant la communauté internationale «à faire pression sur Israël pour mettre fin à la politique d'agression contre nos confrères palestiniens».

Lundi, les bureaux de



l'agence de presse palestinienne ont été pris d'assaut par des dizaines de soldats israéliens lourdement armés, le jour de la célébration des 70 ans de l'adoption de la déclaration des droits de

l'Homme par l'assemblée générale de l'ONU. Selon la rédactrice en chef de Wafa, Khuloud Assaf, l'armée de l'occupation a détenu le personnel de l'agence dans une pièce, a pris la salle des serveurs,

saisi les enregistrements, des cassettes de caméras et des appareils photos des photographes de l'agence.

Novembre écoulé, 24 violations israéliennes ciblant la corporation palestinienne ont été constatées, selon Wafa. En outre, 18 journalistes ont été blessés par des balles réelles tirées par des soldats israéliens qui lançaient également du gaz lacrymogène en plus des agressions corporelles, selon la même source.

Dans le même contexte, quatre journalistes palestiniens ont été arrêtés et leurs cartes de presse retirées, a-t-on ajouté de même source.

58^{ÈME} ANNIVERSAIRE DES MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960:

Le FLN salue l'attachement du peuple algérien à son unité

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a salué, dans un communiqué rendu public mardi, à l'occasion du 58^{ème} anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, l'attachement du peuple algérien à son unité «pivot de tous les autres fondements pour la préservation de ses acquis et la consolidation des réformes et du développement».

«En ce jour mémorable, où les cœurs des Algériens battent au rythme de tous les sens du militantisme et du sacrifice et s'imprègnent des valeurs de la Révolution nationale et de ses principes suprêmes, le FLN tient à exprimer sa reconnaissance au vaillant peuple algérien qui n'a eu de cesse de confirmer que son unité était le pivot de tous les autres fondements pour préserver ses acquis, moraux et matériels, et aller de l'avant, avec responsabilité, vers la consolidation des réformes et du développement», a indiqué le parti dans son communiqué signé par le commandant de l'Instance dirigeante du parti, Mouad Bouchareb. La célébration de cet anniversaire, ajoute la même source, «témoigne de la fidélité du FLN à cette glorieuse histoire, sa fierté des symboles nationaux et sa détermina-

tion à continuer à porter le message novembriste ainsi que sa considération à l'égard de la génération du Glorieux Novembre et à l'égard de la jeunesse qui a pris exemple sur elle pour le processus de l'édification d'une Algérie, confiante en elle-même et en les capacités de ses enfants, l'Algérie de la liberté, de la justice et du progrès». Pour le parti FLN, «le devoir de fidélité au message novembriste et au serment fait aux Chouhadas, nous appelle à renouveler le serment à l'Algérie et à tous les vaillants Moudjahidine, à leur tête le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui a participé aux deux batailles, celles de la libération et de l'édification, et qui assiste aujourd'hui fièrement à la célébration par l'Algérie indépendante et souveraine, de cet événement historique».

Les manifestations du 11 décembre qui sont «une halte décisive dans l'histoire de la lutte du peuple algérien pour la liberté et l'indépendance», ont été «l'expression éloquent de la volonté d'un peuple qui s'est soulevé pour écrire une épopée mettant à nu les derniers prétextes fallacieux du colonialisme par son courage, sa maturité et son adhésion autour de ses combattants», ajoute la même source. Pour le FLN, l'anniversaire du 11 décembre «est une précieuse opportunité pour rendre hommage à l'Armée nationale populaire (ANP) qui assume avec détermination, sous la direction du moudjahid et président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, sa mission constitutionnelle de gardien dévoué à cette terre bénie et protecteur des frontières nationales contre



les dangers du terrorisme et du crime transfrontalier». «L'histoire retiendra que notre Armée nationale est la digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) et qu'elle est de la trempe de la génération de Novembre», a-t-il soutenu. Le FLN a saisi, également,

cette occasion pour se recueillir à la mémoire des valeureux Chouhadas et exprimer toute sa reconnaissance et sa défiance aux moudjahidine et moudjahidate pour «les sacrifices consentis pour le recouvrement de la souveraineté nationale».

Une "consécration du FLN et du GPRA comme seuls interlocuteurs" face au colonialisme

Les manifestations du 11 décembre 1960 avaient "consacré le FLN et le GPRA comme seuls interlocuteurs" face aux manœuvres coloniales, a soutenu mardi à Tizi-Ouzou, Djoudi Attoumi, ancien officier de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la Wilaya III historique. Intervenant lors d'une rencontre sur "L'écriture pour l'Histoire et la mémoire", organisée à la bibliothèque principale de lecture publique dans le cadre du 11^{ème} salon du Djurdjura du livre, l'ancien officier de l'ALN a estimé que ces manifestations avaient "joué

un rôle important dans l'issue des négociations pour l'autodétermination de l'Algérie en consacrant le FLN et le GPRA comme seuls interlocuteurs". L'échec des tentatives de répartitions du territoire national, des réformes du plan de Constantine qui ont vite montré leurs limites et celui des plans Challes et Maurice avaient poussé De Gaulle à "chercher des figurants pour casser la représentativité du FLN et permettre le maintien de l'Algérie sous domination française", a-t-il ajouté. Les manifestations du 11 décembre 1960 avaient provoqué "une

rupture entre les communautés musulmane et européenne. Elles ont constitué une réponse sans équivoque aux manœuvres coloniales, consacrant le FLN et le GPRA comme seuls interlocuteurs du peuple algérien face aux autorités coloniales, influant ainsi sur l'issue des négociations pour l'autodétermination". L'ancien officier de l'ALN a également expliqué que la manifestation du 11 décembre avait provoqué des fissures au sein de l'Armée française. "Un signe de faiblesse capté par l'ALN, qui l'a exploité pour mener plusieurs offen-

sives", poursuivant que "22 postes de commandement de l'armée coloniale française ont été investis par l'ALN dans la Wilaya III historique durant l'année 1961". Sur le plan diplomatique, a-t-il témoigné, "grâce à l'écho qu'ont eu ces manifestations et au travail remarquable de la diplomatie algérienne, à sa tête feu M'hamed Yazid, la France qui avançait l'argument de "l'affaire interne", à propos de la question algérienne, s'est retrouvée isolée sur le plan international".

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
Adresse: Rue amir Abdelkader ksar el fougani Tamanrasset
Tél.: 029-31-14-11 Fax: 029-31-14-10
NIF: 099011019011047

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 17/2018

La direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert concernant

Equipements de forages En GEP dans les zones de Tidikelt et In Guezzam

Lot N° 01 : Equipements de 08 forages A In Guezzam

Lot N°02 : Equipements de 26 forages dans les zones de Tidikelt

(In Salah ,Fougaret Ezzaoua , In Ghar.)

Les entreprises qualifiées dans le domaine hydraulique catégorie III et plus (activité principal ou secondaire. Avoir (Equiper) au moins 03 forage ou équipement de forage pour un montant de 15 000 000,00 DA et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset contre un récépissé de paiement de deux mille (2.000,00) dinars Algériens non remboursable ouvrant au nom "parc à matériels de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset" sur le compte N°: 301 006 à la trésorerie de la wilaya de Tamanrasset.

NB: Les entreprises peuvent soumissionner dans un lot ou 02 lots et obtenir un lot ou 02 lots

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes : Le cahier des charges comprenant tous les renseignements

Certificat de qualification et classification en cours de validité, liste des moyens humains et matériels (Avec justification), les références de l'entreprise et le planning de réalisation pour chaque lot., Justification de dépôts des comptes sociaux pour les entreprises concernées.

* Le dossier de candidature sera placé dans une enveloppe « A » portant "dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention (Dossier de candidature).

* L'offre technique sera placée dans une enveloppe « B » portant "dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention (Offre Technique).

* L'offre financière sera placée dans une enveloppe « C » portant "dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention (Offre Financière)

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 17/2018

Equipements de forages En CEP dans les zones de Tidikelt et In Guezzam

Lot N° 01 : Equipements de 08 forages A In Guezzam

Lot N°02 : Equipements de 26 forages dans les zones de Tidikelt

(In Salah ,Fougaret Ezzaoua , In Ghar.)

(A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Le délai accordé aux soumissionnaires pour préparer leurs offres est de vingt et un (21) jours à compter de la première parution du présent avis dans le B O M O P et / ou la presse nationale jusqu'à la date de dépôt des offres. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de préparation des offres jusqu'à 13H00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis qui se tiendra le même jour à 13h30 au siège de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset Rue Amir Abdelkader ksar el fougani Tamanrasset

DK NEWS

Anep : 838 345 du 13/12/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE - ALGERIE TELECOM - SPA /CA 61.275.180.000 DA - RC N° 02B 18 083
Direction Opérationnelle de Guelma
Le Numéro d'identification Fiscale (NIF) : 000.216.299.033.049

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/2018

La Direction Opérationnelle de Guelma lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt qui a pour objet la présélection en vue d'établir et d'élargir une short liste des entreprises aptes à réaliser pour le compte de la Direction Opérationnelle de Guelma, les travaux suivants :

- Travaux de construction des clients FTTH.
- Travaux de construction des lignes d'abonnés.
- Travaux de maintenance, réhabilitation et développement des réseaux urbains (cuivre).
- Travaux de maintenance, réhabilitation et développement des réseaux urbains (ODN).

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à manifester leurs intérêts par la fourniture d'un dossier composé des pièces administratives et techniques suivantes :

1. La lettre d'intention datée et signée par la personne habilitée de l'entreprise (modèle à retirer auprès de la DO).
2. Une copie de l'extrait de registre du commerce.
3. Une copie de la carte d'identification fiscale (NIF).
4. Des renseignements justifiant les capacités humaines, matérielles, financières et références professionnelles (les attestations de bonne exécution, PV de réception).

Les entreprises doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces réglementaires citées ci-dessus en cours de validité sous peine de rejet.

Les entreprises qui rentrent dans le cadre des programmes et dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes ne sont pas tenus obligatoirement de justifier les références professionnelles.

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessous indiquée sous pli fermé anonyme portant uniquement la mention suivante :

Appel à manifestation d'intérêt n° 01/2018
Direction opérationnelle de Guelma
« A NE PAS OUVRIR »

La date limite de dépôt des offres est fixée au quinzième (15^{ème}) jour à 14h00 à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt sur les quotidiens nationaux.

L'ouverture aura lieu le même jour de dépôt en séance publique à 14h00.

Les entreprises retenues à l'issue de la présélection seront invitées par la direction opérationnelle de Guelma.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique en aucun cas l'obligation d'être présélectionnée.

DK NEWS

Anep : 838 341 du 13/12/2018

ORAN : «Couleurs et lumières d'Algérie» en exposition à la Galerie des Arts

«Couleurs et lumières d'Algérie» est l'intitulé de l'exposition qui se tient depuis mardi soir à la Galerie des Arts d'Oran. Le doyen, des peintres de Constantine, Bachir Bouchriha, du haut de ses 75 printemps, invite le visiteur à découvrir ses Œuvres venues dans le courant dit «hyper-réalisme».

Cette exposition, mise sur pied à l'occasion de la commémoration du 58e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, est la première de Bouchriha à être organisée à Oran. Quelque 25 toiles invitent le visiteur à un voyage à travers les différentes contrées et paysages de l'Algérie et de son patrimoine.

Par le biais de cette exposition, l'artiste fait découvrir un courant artistique, né aux Etats Unis d'Amérique vers la fin des années 70, l'hyper-réalisme, «un courant pas très développé en Algérie», a-t-il commenté dans une déclaration à l'APS.

Les travaux de Bouchriha offrent d'abord une palette et un spectacle de couleurs plutôt qu'une mise en forme. L'œuvre se dévoile ensuite à celui qui aura pris le temps de mieux la regarder de plus près. La couleur devient ainsi le moyen du langage du peintre. Il crée une certaine harmonie visuelle correspon-

dant à l'émotion qu'il ressent au moment où il entame une œuvre.

La photographie est aussi un élément essentiel du travail de Bachir Bouchriha. Il prend des vues de quartiers, des rues, des monuments, fixe des scènes de la vie quotidienne de l'Algérie profonde, de vues panoramiques, auxquelles il rajoute des ombres, des lumières et des couleurs afin d'apporter une beauté analogue à celle de la peinture traditionnelle.

C'est ce que traduisent du reste ses œuvres exposés à l'occasion de cet événement. «Mes peintures sont minutieusement détaillées avec une structuration complexe de la surface peinte, qui crée l'illusion d'une réalité non-vue dans la photo d'origine», précise-t-il. La carrière de cet artiste septuagénaire, entamée une dizaine d'années après son entrée à l'école de beaux arts de Constantine, sa ville natale, en 1958, compte aujourd'hui un demi siècle



de présence sur la scène artistique, entre expositions individuelles et collectives.

Mme Lekbad Hammou Fatiha, déléguée à la culture à l'APC d'Oran et organisatrice de l'exposition, estime que «le passage de l'artiste par les écoles des beaux arts de Constantine et d'Alger et sa formation en sciences géodésiques lui ont fait acquérir une expérience dans les subtilités techniques du métier, à travers principalement sa

quête d'inventaire du patrimoine, source inaliénable des repères de la mémoire». Bachir Bouchriha, quant à lui, dit puiser son inspiration des œuvres des grands artistes impressionnistes du 19e siècle tels que Manet, Sisley, Renoir, Cézanne, Van Gogh et Monet. «Pour ces illustres peintres, la lumière, l'ombre et la couleur étaient un moyen de retranscrire leurs perceptions et leurs visions intérieures», explique-t-il.

ARTISANAT «Souika», un projet de village artisanal à Boumerdes

Des démarches sont en cours à la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Boumerdes en vue de la création d'un «village» ou «Souika» dédié aux produits de l'artisanat et aux métiers artisanaux dans l'objectif de mettre fin aux problèmes de commercialisation.

Selon le président de la CAM, Yamani Redouane, des démarches sont en cours en vue de la concrétisation «effective» de ce projet, ayant constitué l'une des revendications principales des artisans de la wilaya, depuis plus de quatre années. Cet espace commercial futur, premier du genre à l'échelle locale, devrait englober de nombreux carrés et stands pour l'exposition et vente (à long terme) des produits des artisans locaux notamment, dans un objectif de promotion des produits du terroir, selon le cahier de charges fixé pour ce projet, actuellement en attente du feu vert des autorités concernées pour la proposition de son implantation sur une assiette mitoyenne à la gare ferroviaire de la ville de Boumerdes, a-t-il fait savoir.

Ce village artisanal est appelé à se transformer en «pôle touristique important», à chaque saison estivale, au vue du flux considérable de visiteurs accueillis annuellement par la région durant cette période de l'année, a estimé le même responsable. Outre l'éradication du problème de vente anarchique des produits du secteur, à cause de l'absence d'espaces de

commercialisation, le projet a, également, pour objectif d'encourager la perpétuation de certains métiers artisanaux en voie de disparition, tout en contribuant à l'organisation de l'activité pour permettre aux artisans de défendre leurs droits et à faire face à la concurrence des produits d'importation contrefaits, a souligné encore M.Yamani.

Toujours au titre des démarches de promotion et commercialisation des produits du secteur, le responsable a signalé la relance attendue «dans les plus brefs délais» du chantier de la Maison de l'artisanat, en réalisation dans la ville de Boumerdes, et dont la mise en exploitation est susceptible, selon lui, d'offrir aux artisans des espaces pour la réalisation et la commercialisation de leur produits, mais surtout assurer un siège pour la CAM, a-t-il souligné.

La CAM de Boumerdes compte 6.100 artisans immatriculés, suite à l'opération d'assainissement de ses listes, ayant abouti à la radiation de près de 1.600 artisans, pour divers motifs. Sur ce total d'artisans, plus de 4000 actives dans le domaine de l'artisanat de services, con re 1.200 dans l'artisanat de production et plus de 900 dans l'artisanat d'art.

Selon son président, la CAM de Boumerdes œuvre à porter ce chiffre à 10.000 artisans immatriculés grâce aux multiples incitations et facilitations, assurées par l'Etat, notamment en matière d'obtention de la carte d'artisan.

LITTÉRATURE

Ouverture de la 9^{ème} édition des Journées littéraires de Tébessa

La 9ème édition des Journées littéraires de Tébessa a été ouverte mardi à la maison de la culture Mohamed Chebouki, en présence d'écrivains, intellectuels et artistes locaux et ceux venus de plusieurs wilayas du pays, en présence du directeur du livre et de la lecture publique au ministère de la Culture, Djamel Foughali, représentant du ministre de la Culture.

Au cours de son intervention, M. Foughali a estimé que la littérature et la poésie représentent «un des éléments phare de la scène culturelle algérienne», soulignant que cette scène enregistre «une évolution

constante ces dernières années».

Il a rappelé, à ce propos, «le rayonnement» de nombreux jeunes écrivains et poètes algériens qui avaient honoré l'Algérie à travers leurs distinctions dans diverses manifestations culturelles nationales et internationales, soulignant que la tutelle encourage tous ceux qui s'intéressent à ce domaine. Pour sa part, le directeur local de la culture, Abdeldjabbar Belahsane, a affirmé que la tenue de cette 9ème édition des journées littéraires de Tébessa reflète «l'intérêt accordé par les autorités locales aux écrivains et artistes et témoigne du souci à animer la scène culturelle de

l'antique Théveste.» La première journée de cette 9ème édition qui devra se poursuivre jusqu'au 13 décembre courant a été marquée par la déclamation de poèmes, qui ont manifestement accroché le large public.

Des expositions dédiées aux livres dans divers genres littéraires et des séances vente-dédicace sont au programme de cette édition, selon les organisateurs. En outre, de nombreuses communications seront présentées par des universitaires au cours de cet événement, axant sur le mouvement littéraire contemporain algérien sont attendues.

"VOIX DE FEMMES":

Une clôture avec un master class combinant les sonorités musicales et chants traditionnels

La rencontre «Voix de Femmes», dont les manifestations artistiques et culturelles ont été clôturées mardi dans la soirée par un master-class de la quarantaine d'artistes, représentant les six troupes participantes à cette manifestation, a été marquée par une représentation artistique combinant les sonorités musicales et chants traditionnels du Sud-ouest. Ce spectacle, qui a fait la joie du public présent en force à la salle des spectacles de la maison de la culture «Kadi Mohamed» à Bechar et qui a été réalisé et conduit par l'artiste Abde-

latti Aoufi, membre du célèbre groupe de musique et chant «Gaâda Diwane de Bechar», a été le «clou» de cette rencontre, ou le même artiste a réussi à faire le brassage des sonorités musicales traditionnelles et populaires, ne laissant pas indifférente la présence d'une salle archicomble de spectateurs, essentiellement de femmes. L'artiste française Angele Matzko a indiqué à l'APS que «cette rencontre est un moyen de renforcement des liens d'amitié et d'échange culturels entre les artistes et les peuples, et qu'elle m'a permis de m'imprégner davantage du patrimoine culturel et musical du Sud-ouest Algérien, que j'apprécie énormément». De

son côté, le membre du groupe «Gaada Diwane de Bechar», ensemble artistique algéro-français et aussi président de l'association française «Génération 2010», partenaire de l'association féminine locale «Kounouz» (organisatrice de cette rencontre), a affirmé que «ce genre de manifestations est une preuve de l'apport des femmes à la préservation et à la pérennisation du patrimoine culturel algérien, et aussi un espace de sa mise en exergue». «Malgré quelques imperfections, notamment la faiblesse de la sonorisation, qui n'a pas répondu aux besoins des artistes, j'estime que pour cette première édition de «Voix de

Femmes», nous avons pu mettre au devant de la scène les variantes féminines de «Ahellil», «Hadrâ», «Hassani» et d'autres expressions chorégraphiques de la région», a souligné Mme Fadila Aoufi, présidente de l'association «Kounouz». Cette manifestation constitue un apport très important des femmes dans la mise en valeur des différentes facettes du patrimoine lyrique et musical des régions de Bechar, Tindouf, Adrar et El-Bayadh, en attendant la participation aux prochaines éditions de troupes féminines d'autres wilayas du pays, estimant des chercheurs et universitaires locaux présents aux activités de cette rencontre.

BATNA : Ouverture aujourd'hui de la 10^{ème} édition du Festival national du théâtre amazigh



La capitale des Aurès accueillera à partir de jeudi prochain la 10ème édition du Festival national du théâtre amazigh, a annoncé mardi le commissaire de la manifestation, Salim Sehali. Ce festival, qui se tiendra jusqu'au 19 décembre en cours au théâtre régional de Batna, verra la participation de six associations et coopératives culturelles ainsi quatre théâtres régionaux, a indiqué M. Sehali à l'APS.

Il a également ajouté qu'une journée d'étude sur

le thème de «L'expérience de l'écriture dramaturgique en langue amazighe» sera organisée en marge du festival et sera animée par des spécialistes du domaine, en plus d'une exposition du livre en langue amazighe, et ce durant toute la durée de la manifestation. Le commissariat du festival tiendra une conférence de presse consacrée à cette 10ème édition du Festival national du théâtre amazigh, mercredi, au théâtre régional de Batna.

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°741

biffin turc ennui digestif	↓	couche calmant	↓	croûce source vauclusienne	↓	dépérissements paradis	↓	dira en plus court	↓	fixa solidement plante potagère	↓	déformer la vérité bruit d'orage	↓
ver de vase épaulas	→					touchant	→	produit de lavage de façon visible	→				
colique de plomb aller en justice	→					port du Languedoc rue ou avenue	→			asticot	→	négation rapidités	→
paresseux remet à plus tard	→		à moitié sênile chance-lante	→		être utile genre de lentilles	→			tournai	↓		château d'Hamlet
plaisirs suprêmes		refuges de fauve toison de mouton	→							concret	→		
ustensile de cuisine	profond estuaire remâchaient	→				pâte amincie colline	→			colleras capable	→		point de la rose
pages de canard habitant	→			comblé nombres de points	→	défalques sans réaction	→					espion de Louis XV dévidoir de cocoon	→
patiente conductrice		4 compris la même chose	→					attente confiante fille sotté	→			aperçu fruits de mer	→
destin contraire 3.1416	→					pronom indéfini comme aussitôt	→			saisis dresse	→		tableau
sommet de tige liguera	→	port de Rome oiseau voleur	→					tondu monsieur anglais	→			avare allié	→
hauteur de voix	→			coordina- tion bonne carte	→			imitation futur torrent	→				vieux loup
						initial						transpire	→

Solution

C'est arrivé un 13 Décembre

Sudoku n°2041

2	1	8	3	4	5	6	9	7
5	4	6	7	8	9	3	1	2
7	9	3	6	1	2	4	5	8
3	5	7	9	6	8	2	4	1
6	2	4	1	5	7	8	3	9
1	8	9	4	2	3	7	6	5
9	7	2	5	3	6	1	8	4
4	6	5	8	7	1	9	2	3
8	3	1	2	9	4	5	7	6
				4	5	1	3	8
				3	9	2	4	7
				7	6	8	9	2
				4	5	1	3	8
4	3	8	9	6	5	2	1	7
2	1	9	7	4	8	6	3	5
5	6	7	1	3	2	8	4	9
				5	3	7	1	2
				6	8	1	7	4
				8	5	9	2	3
				3	9	4	8	2
				1	2	3	6	7
				7	4	5	2	9
				9	1	5	8	3
				8	7	4	2	1

Mots Croisés n°2041

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	S	I	G	N	A	L	E	M	E	N	T	S
2	E	C	O	U	L	A	I	N	O	U	I	
3	P	E	U	T	E	T	R	E	U	R	E	
4	A	B	E	R	E	O	L	I	E	N	S	
5	R	E	T	I	E	N	T	M	E	T		
6	A	R	M	U	T	E	R	A	S	E		
7	I	G	N	E	R	I	G	E	E	S		
8	E	A	N	I	S	E	R	O	N	T		
9	N	U	I	T	S	N	A	Y	A	G		
10	T	I	S	S	E	N	T	P	I	L	E	

Grille géante n°741

.	J	.	S	.	F	.	A	.	R	.	R	.	M	
G	A	S	T	R	O	E	N	T	E	R	I	T	E	
.	N	E	R	E	I	D	E	.	S	A	V	O	N	T
A	I	D	A	S	.	E	M	O	U	V	A	N	T	.
.	S	A	T	U	R	N	I	S	M	E	.	N	I	.
E	S	T	E	R	.	S	E	T	E	.	V	E	R	.
A	I	.	G	A	.	S	E	R	V	I	R	.	.	.
D	I	F	F	E	R	.	N	A	I	T	R	E	.	.
R	.	A	N	T	R	E	S	.	R	E	E	L	.	.
D	E	L	I	C	E	S	.	I	R	A	S	.	S	.
.	.	A	B	E	R	.	A	B	A	I	S	S	E	.
G	R	I	L	.	E	M	P	L	I	.	E	O	N	.
.	U	N	E	S	.	O	T	E	R	A	S	.	E	.
A	M	E	.	C	I	N	E	M	A	S	.	V	.	.
.	I	.	.	D	O	N	T	.	E	S	P	O	I	R
A	N	I	E	R	.	O	N	.	E	U	S	.	.	.
.	A	D	V	E	R	S	I	T	E	.	R	A	T	.
P	I	.	O	S	T	I	E	.	R	A	S	.	O	.
.	E	P	I	.	E	T	.	S	I	M	I	L	I	.
U	N	I	R	.	A	.	O	R	I	G	I	N	E	L
.	T	E	S	S	I	T	U	R	E	.	S	U	E	.

2011 - Paul Laplante, 54 ans, le conjoint de Diane Grégoire, dont la disparition remonte à près de quatre ans, est arrêté à Saint-Hyacinthe, en Montérégie.

2010 - Les employés d'entreprises publiques entament des grèves, marquant le coup d'envoi en Grèce d'une semaine de manifestations contre une réforme du code du travail dans le pays.

2009 - Le président du conseil italien Silvio Berlusconi est hospitalisé à Milan, après avoir été blessé au visage par un homme qui lui a lancé une statuette.

2008 - Plusieurs grandes banques du monde admettent avoir confié indirectement des sommes souvent colossales au courtier new-yorkais Bernard Madoff, accusé d'une escroquerie pyramidale estimée à 50 milliards de dollars.

2006 - Québec adopte la loi autorisant les épiceries à ouvrir avec plus de quatre employés jusqu'à 20h, les samedi et dimanche.

2004 - À Huntingdon, au Québec, la fermeture d'usines de textile fait perdre 800 emplois.

2003 - Après huit mois de traque, l'ancien président irakien Saddam Hussein est capturé par l'armée américaine dans son îlot de Tikrit.

2002 - Paul Martin abolit le programme qui, sous Jean Chrétien, devait mousser la visibilité fédérale au Québec.

2002 - Le cardinal américain Bernard Law démissionne de son poste d'archevêque de Boston, contesté pour sa gestion de la crise des prêtres pédophiles.

TENNIS / MASTER ARABE 2018 : L'Algérien Mohamed Hassan éliminé en quarts de finale

Le tennisman algérien Mohamed Hassan a été éliminé mardi soir du Master arabe 2018, qui se déroule actuellement en Arabie saoudite, après sa défaite en quarts de finale contre l'Égyptien Karim Mamoun (6-2, 6-1).

L'Algérien de 23 ans, qui jusque-là avait réussi un bon parcours, a fini en effet par buter sur la tête de série n 1 de ce tournoi et qui ne lui a laissé aucune chance. Son aventure en Arabie Saoudite étant désormais terminée, Hassan devrait se rendre incessamment en Tunisie, où il sera appelé à disputer un tournoi professionnel, prévu du 15 au 23 décembre à Monastir.

NATATION / MONDIAUX: L'Algérienne Cherouati éliminée dans les séries du 800m nage libre

La nageuse algérienne Souad Nafissa Cherouati a été éliminée, mercredi, aux séries de l'épreuve du 800m nage libre des Championnats du monde en petit bassin (25 mètres) qui se déroulent à Hangzhou (Chine). Engagée dans la 2e série, Cherouati a terminé la course en 3e position avec un chrono de 8:44,73, loin de la vainqueur portugaise Holub Tamila (8:29,58). Les huit nageuses qualifiées pour la finale, prévue jeudi, sont issues des 3e (cinq athlètes) et 4e séries (trois nageuses). Outre le 800m nage libre, Cherouati concourra aussi dans le 400m nage libre prévu vendredi et sera alignée dans la 3e série. De son côté, Ousama Sahnoune devra prendre part, jeudi, au 50m nage libre où il sera aligné dans la 11e série des 13 prévues, alors que la finale de l'épreuve aura lieu vendredi. Une seconde course attendra Sahnoune, samedi, avec l'épreuve du 100m nage libre où il sera engagé également dans la 11e série des 12 programmées. Dans les épreuves disputées mardi, le nageur Jaouad Syoud a terminé bon dernier de la 3e série du 200m quatre nages. Sa compatriote Hamida Rania Nefsi s'était contentée, dans la même journée, d'une 7e place dans la série du 400m quatre nages.

MEILLEUR CYCLISTE AFRICAÏN 2018: Lagab et Reguigui nominés

Les cyclistes algériens, Azzedine Lagab du GS Pétroliers et Youcef Reguigui de Sovac Natura 4Ever, ont été nominés par le Comité d'organisation du Tour du Gabon «Tropicale Amissa Bongo» pour le trophée du meilleur cycliste africain de l'année 2018. Lagab et Reguigui respectivement 2e et 3e au dernier classement général individuel de l'Africa-Tour publié par l'Union Cycliste internationale (UCI), font partie des 15 meilleurs cyclistes nominés pour l'année 2018. Ce trophée créé en 2012 a pour but de récompenser le coureur qui par ses résultats sur le continent et sur la reste de la planète, a le plus contribué à faire rayonner et à faire connaître le cyclisme africain. Un jury présidé par Bernard Hinault le quintuple vainqueur du Tour de France est composé de directeurs sportifs, d'entraîneurs, de dirigeants, de coureurs africains, de journalistes africains et européens. Ils devront voter le 21 décembre pour le successeur de Natnael Berhane (2012), Louis Meintjes (2013, 2017), Mekseb Debesay (2014), Daniel Teklehaimanot (2015) et Tesfom Okubamariam (2016).

Voici la liste des coureurs nominés:

- 1-Aseruya Joseph (Rwanda - Delko-Marseille)
- 2-Cisse Isiaka (Côte d'Ivoire)
- 3-De Bod Stefan (Afrique du sud- Dimension Data for Qhubeka)
- 4-Ghebreizabhier Amanuel (Erythrée- Dimension Data)
- 5-Hendrickx Clint (Afrique du Sud- Bike Aid)
- 6-Impey Daryl (Afrique du Sud- Michelton-Scott)
- 7-Kamzong Clovis (Cameroun)
- 8-Kipkemboi Salim (Kenya- Bike Aid)
- 9-Kudus Merhawi (Erythrée- Dimension Data)
- 10-Lagab Azzedine (Algérie- GSP)
- 11-Mugisha Samuel (Rwanda-Dimension Data for Qhubeka)
- 12-Mulubrhan Henok (Erythrée)
- 13-Reguigui Youcef (Algérie-Sovac)
- 14-Sorgho Mathias (Burkina Faso)
- 15-Uwizemimana Bonaventure (Rwanda).

APS

ATHLÉTISME / ALGÉRIE - SÉLECTIONS NATIONALES: Plusieurs stages de préparation, entre décembre et janvier

Plusieurs stages de préparation sont programmés entre la mi-décembre courant et la fin janvier 2019 au profit des athlètes algériens qui seront engagés dans les différentes compétitions internationales à venir, a annoncé mercredi la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).



Les internationaux algériens de demi-fond et de marche «sont déjà à l'œuvre» selon la FAA, puisque leur stage à démarré le lundi 12 décembre à Tlemcen», où il s'y poursuivra jusqu'au premier janvier 2019. De leur côté, «les athlètes qui seront retenus pour les prochains Cham-

pionnats arabes de cross-country, prévus le 5 janvier 2019 à Amman (Jordanie), effectueront un stage bloqué du 28 décembre courant au 2 janvier 2019 à Alger» a ajouté la même source dans un bref communiqué, alors qu'un autre regroupement est prévu du 15 décembre au 5 jan-

vier, à Zeralda, au profit des athlètes qui seront engagés dans des épreuves techniques.

Outre les seniors, la Direction technique nationale (DTN) a programmé d'autres stages au profit des jeunes, et qui selon la même source «seront répartis en quatre groupes».

Le premier groupe sera en préparation du 22 au 31 décembre 2018 à Souk El Thénine (Béjaïa), le second du 22 au 31 décembre 2018 à l'hôtel du stade du 5-Juillet (Alger), le troisième du 24 décembre au 2 janvier 2019 à Biskra et le quatrième du 24 décembre au 2 janvier 2019 à Saïda.

TIR SPORTIF / COUPE D'ALGÉRIE 2018 : Tipasa hôte de l'évènement du 13 au 15 décembre

Plus de 90 tireurs aux plateaux et 120 tireurs au pistolet et à la carabine à air comprimé seront engagés dans la Coupe d'Algérie 2018 (toutes catégories), prévue du 13 au 15 décembre courant à Tipasa (Ouest), a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne

de tir sportif (FATS). «Cette compétition clôturera l'année sportive 2018, et par la même occasion, le programme du calendrier national» a indiqué la même source. Les athlètes engagés dans les épreuves de tir au pistolet et à la carabine à air comprimé concourront «sur

une distance de 10m», ont encore précisé les organisateurs. Les différentes épreuves inscrites au programme de cette Coupe d'Algérie 2018 de tir sportif débuteront ce jeudi, à 9h30, et se clôtureront le surlendemain, à 17h00, avec la remise des prix aux lauréats.

TENNIS / TOURNOI FUTURES 45 EN TUNISIE : L'Algérien Mohamed Hassan disputera les qualifications

Le tennisman algérien Mohamed Hassan disputera les qualifications du tournoi international «Futures 45», prévu du 15 au 23 décembre 2018, sur les courts en surface rapide de Monastir (Tu-

nisie), suivant la pré-liste d'admission, dévoilée mercredi par les organisateurs.

Une compétition dotée d'un prize-money de 15.000 USD, ayant drainé la participation de cer-

tains joueurs relativement bien classés sur le plan mondial, notamment, le Portugais Fred Gil (328e), le Français Manuel Guinard (381e) et le Canadien Steven Diez (385e). L'Algérien de 23

ans, actuellement N.1 sur le plan national, sera fixé sur son adversaire au premier tour du tableau des qualifications dans la soirée du 14 décembre courant, et fera son entrée en lice le lendemain.

BASKET-BALL / NATIONALE 1 MESSIEURS (MISE À JOUR) : Victoire du NA Hussein-Dey devant le PS El Eulma 89-80

Le NA Hussein-Dey s'est imposé devant le PS El Eulma sur le score de 89 à 80 (mi-temps : 45-34), en match comptant pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 messieurs, disputé mardi au Caroubier (Alger). À la faveur de cette 6e victoire en autant de matchs, le

NAHD rejoint l'IR Bordj Bou Arridj en tête du classement avec 12 points, alors que le PS El Eulma occupe la 8e place avec 8 points. Le deuxième match en retard, prévu ce mardi, entre le WO Boufarik et le GS Pétroliers a été reporté à une «date ultérieure», à cause notamment d'une «sanction de

quatre matchs à huis clos», infligée au WO Boufarik après «des jets de projectiles et de pétards», lors de la réception de l'US Sétif le week-end dernier, indique un communiqué de la Fédération algérienne de la discipline (FABB). La Nationale 1 messieurs, observera une trêve ce week-end, ajoute la FABB.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS (16^{ES} DE FINALE - ALLER) : Les Algériens pour prendre option

Les quatre représentants algériens dans les deux compétitions africaines interclubs de football, auteurs d'un tir groupé réussi au tour préliminaire, tenteront de prendre une option en vue d'une qualification au prochain tour, à l'occasion des 16es de finale (aller) prévus à partir de vendredi.



En Ligue des champions, le CS Constantine, champion d'Algérie sortant, accueillera vendredi dans son antre de Chahid-Hamlaoui les Ougandais de Vipers SC, tombeurs au tour préliminaire des Soudanais d'Al-Merrikh. Le CSC, qualifié aux dépens des Gambiens de Gamtel (aller: 0-0 à Constantine, retour: 1-0 à Banjul) devra se méfier d'un adversaire qui a le vent en poupe, lui qui reste sur une victoire à domicile en championnat local face à Ouganda Police (1-0), occupant la 2e place au classement, à trois longueurs du leader Kampala City.

Le club constantinois pourra miser sur son nouvel entraîneur français Denis Lavagne, dont le vécu sur le plan continental devrait constituer un atout non négligeable pour espérer se qualifier à la phase de poules. Les «Sanafir» sont appelés à faire le plein à domicile avant la seconde manche prévue le samedi 22 décembre à Wakiso (17 km de la capitale Kampala). Le second représentant algérien en Ci, la JS Saoura, aura une mission beaucoup plus compliquée en défiant les Marocains de l'IR Tanger, champion du Maroc en titre.

Les joueurs de l'entraîneur Nabil Neghiz devront puiser dans leurs ressources pour décrocher un bon résultat samedi à Béchar, de quoi leur permettre d'abor-

der le voyage à Tanger en toute sérénité. La JSS, qui a réussi à passer le cap du tour préliminaire pour la première fois de son histoire, aura à cœur de rééditer la performance réalisée face aux Ivoiriens du SC Gagnoa (aller: 2-0, retour: 0-0).

De son côté, l'IRT reste sur une victoire en déplacement réalisée en championnat face à Youssoufia Berrechid (2-1). Le club occupe la 11e place au tableau avec 13 points.

Coupe de la Confédération : mission difficile pour l'USMBA

En Coupe de la Confédération africaine, les deux représentants algériens, l'USM Bel-Abbès et le NA Hussein-Dey, ont hérité respectivement des Nigériens d'Enugu Rangers et des Zambiens de Green Eagles.

L'USMBA, qui a réussi son retour sur le plan continental après 26 ans d'absence en passant l'écueil des Libériens de LISCR FC (aller: 4-0, retour 0-1), défiera un adversaire beaucoup plus coriace, d'où la difficulté de la mission qu'attend les coéquipiers du capitaine Zakaria Khali.

Enugu Rangers, détenteur de la Coupe du Nigeria, aura l'avantage de recevoir au match retour.

Les gars de Bel-Abbès, confrontés à une crise financière sans précédent,

devront sortir le grand jeu samedi au stade 24-Février-1956 pour ne pas hypothéquer leurs chances de qualification.

Pour mémoire, pas moins de huit joueurs de l'USMBA ont boycotté la seconde manche du tour préliminaire disputée à Monrovia, en guise de contestation au non-paiement de leurs salaires.

Pour sa part, le NAHD, qualifié aux dépens des Congolais des Diables Noirs (aller: 2-0, retour: 1-1) sera en appel samedi au stade Nokroloma de Lusaka pour défier les Zambiens de Green Eagles.

Le programme

Vendredi 14 décembre :

Al-Ahly (Egypte) - Jimma Aba Jifar (Ethiopie)
Al-Nasr Benghazi (Libye) - Horoya AC (Guinée)
CS Constantine (Algérie) - Vipers SC (Ouganda)

Samedi 15 décembre :

Stade Malien (Mali) - ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire)
JS Saoura (Algérie) - Ittihad Tanger (Maroc)
Wydad Casablanca (Maroc) - Jaraaf (Sénégal)
Orlando Pirates (Afrique du Sud) - African Stars (Namibie)

Dimanche 16 décembre :

Nkana FC (Zambie) - Simba SC (Tanzanie)
AS Otoho (Congo) - Platinum FC (Zimbabwe)
AS Vita Club (RD Congo) - Bantu FC (Lesotho)
Gor Mahia (Kenya) - Lobi Stars (Nigeria)
TP Mazembe (RD Congo) - Zesco United (Zambie)
Al-Ahly Benghazi (Libye) - Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud)
Al-Ismaïly (Egypte) - Coton Sport (Cameroun)
Club Africain (Tunisie) - Al-Hilal (Soudan)

NDLR : la manche retour aura lieu les 21, 22 et 23 décembre. L'ES Tunis, tenant du trophée, est qualifié directement pour la phase de poules.

Le voyage s'annonce semé d'embûches pour le Nasria, dont le résultat du match aller pourrait s'avérer déterminant dans l'optique d'une qualification aux 16es de finale (bis) de l'épreuve.

Pour rappel, la Confédération africaine de football a décidé cette année de changer la périodicité de ses compétitions interclubs pour les aligner avec le calendrier européen. En guise de transition, la nouvelle saison a débuté en novembre pour s'achever en mai. Dès 2019, le cycle ira de septembre à mai de l'année suivante.

CHAMPIONNAT DU QATAR/ MISE À JOUR: 29^e but de Bounedjah, Al Sadd sacrée champion d'automne

L'attaquant international algérien d'Al Sadd Baghdad Bounedjah, a inscrit son 29ème but de la saison à l'occasion du match en retard contre l'ex-leader Duhail 3-1, mi-temps (1-1) disputé mardi soir à Doha permettant à son équipe de terminer championne de la phase aller. Le meilleur baroudeur du championnat qatari a marqué le 3e but de la partie dans le temps additionnel (90+4) suite à une excellente contre attaque qui a pris de vitesse la défense adverse.

Bounedjah est devenu vendredi dernier grâce son doublé contre Al -Shahania (4-1), le meilleur buteur de tous les temps sur une saison du championnat qatari de première division avec 28 réalisations à son compte. L'ancien joueur de l'USM El Harrach compte désormais 29 buts en 15 matchs disputés. A la faveur de ce précieux succès contre son rival de toujours, Al Sadd (38 points) prend la tête du classement avec 2 points d'avance sur son adversaire de jour Duhail qui a essuyé sa première défaite de la saison.

Le DTMS entre en vigueur dès le mercato d'hiver le 16 décembre (FAF)

L'utilisation de la plateforme système de transfert national (DTMS) par les clubs professionnels de la Ligue 1 et Ligue 2 pour tous les transferts de joueurs au niveau national, entrera en vigueur dès la prochaine période d'enregistrement (mercato d'hiver) prévue du 16 décembre 2018 au 15 janvier 2019 à minuit, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) mardi.

Cette disposition rendue obligatoire par la FIFA, a été adoptée lors de la dernière réunion statutaire du Bureau fédéral conformément à la décision du Comité Exécutif de la FIFA réuni le 26 octobre 2018 à Kigali, précise la même source. La FAF a été la première Association Nationale à bénéficier d'une formation sur le système DTMS par des formateurs FIFA qui s'est effectuée du 26 au 28 novembre 2018. La première journée avait été consacrée à la formation utilisateurs FAF et LFP avant de toucher les clubs de Ligues 1 et 2 Mobilis.

Ziri Hamar retourne à la JS Saoura

Le joueur Ziri Hamar s'est engagé avec la JS Saoura, pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, en provenance du MC Oran où il évoluait à titre de prêt depuis l'entame de la saison, a-t-on appris mercredi de la direction de la formation du Sud Ouest du pays. La direction de l'USM Alger a annoncé ce mercredi que le club s'est séparé à l'amiable de trois joueurs dont Ziri Hamar et son contrat a été résilié. Hamar effectue ainsi son retour à la JSS deux ans et demi après l'avoir quitté pour rejoindre l'USM Alger d'abord, puis la JS Kabylie et enfin le MCO. Ce milieu offensif, né en 1992 à Akbou (Tizi Ouzou), est issu de l'école de formation de l'Association sportive Nancy-Lorraine en France.

Il dispute son premier match de D1 le 12 février 2011 contre l'AJ Auxerre (3-1). Lors de la saison 2013-2014, il s'engage au Kayserispor en Turquie, avant de revenir en France à l'AC-Arles-Avignon la saison suivante. Par la suite il s'engage à la JS Saoura où il réalise une bonne saison, ce qui lui vaut d'intégrer à l'été 2016 le club de l'USM Alger.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS (16ES DE FINALE - ALLER) : Trio malien pour arbitrer JS Saoura-IR Tanger

Un trio arbitral malien a été désigné par la Confédération africaine de football (CAF) pour officier la prochaine rencontre devant opposer la JS Saoura à l'IR Tanger, pour le compte des 16es de finale (aller) de la Ligue des champions, a-t-on appris mercredi de la direction du club à Béchar. Il s'agit de l'arbitre principal Bobo Traore, qui sera secondé de Baba Youmboliba et Idrissa Camore, tandis qu'Abdelouai Sissoko, Malien également, a été désigné

comme quatrième arbitre de cette rencontre prévue samedi au stade 20-Août-1955 de Béchar, a-t-on précisé.

En prévision de cette rencontre, le staff technique de la JSS a élaboré un programme de préparation sous la conduite de l'entraîneur Nabil Neghiz qui s'est déclaré «satisfait» des résultats enregistrés à ce jour par son équipe en Ligue des champions d'Afrique après avoir sorti les Ivoiriens du Club Sporting Gagnoa au précédent tour

(2-0 à l'aller à Béchar et 0-0 au retour à Abidjan).

Le comité des supporters des «Aigles du Sud» a décidé, pour sa part, de prendre en charge (hébergement) les supporters marocains de l'IR Tanger qui voudraient faire le déplacement à Béchar pour apporter leur soutien à leur équipe et ce dans le cadre du raffermissement des liens de fraternité entre les deux peuples, indiquent des responsables de cette instance.

COUPE ARABE : Le Raja Casablanca dernier qualifié pour les quarts de finale



La formation marocaine du Raja Casablanca s'est qualifiée mardi soir pour les quarts de finale de la Coupe arabe des clubs champions de football en battant son homologue égyptienne d'Al-Ismaïly (0-0, aux t.a.b 4-2) au Complexe sportif Mohammed V. Lors de la première manche, les deux équipes avaient fait match nul (0-0). Le Raja Casablanca, fraîchement auréolé de son trophée en Coupe de la Confédération africaine, rejoint les sept autres clubs qualifiés auparavant : MC Alger (Algérie), Al-Merrikh (Soudan), Union d'Alexandrie (Égypte), Al-Wasl (Emirats arabes unis), ES Sahel (Tunisie), Al-Ahly Djeddah et Al-Hilal (Arabie saoudite). Les deux autres représentants algériens dans cette épreuve, l'ES Sétif et l'USM Alger, se sont fait éliminer en 8es de finale. Les Sétifiens se sont heurtés aux Saoudiens d'Al-Ahly (aller : 0-1, retour : 1-1), alors que l'USMA a échoué à réaliser la « remontada » face à Al-Merrikh (aller : 1-4, retour : 2-0). Le tirage au sort des quarts de finale aura lieu le 17 décembre au siège de l'Union arabe de football (UFAA) à Ryadh (Arabie saoudite). La finale de la compétition se déroulera en avril prochain au stade d'Al-Aïn (Emirats arabes unis) et le vainqueur empochera une prime conséquente de 6 millions de dollars.

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS: Le programme de la 13^e journée

Gr. Centre-Est

Vendredi à 15h00 :
IRB Ain Lahdjar - JS Azazga
NRB Teghema - FC Bir el Arch
IRB Berhoum - US Oued Amizour
ASC Ouled Zouai - MB Hassi Messaoud
MB Bouira - SA Sétif
AS Bordj Ghedir - DRB Baraki
USM Sétif - Hydra AC
OM Ruisseau - US Souf

Gr. Centre-Ouest

Vendredi (15h00) :
IRB Aflou - RA Ain Defla
CRB Boukadir - CRB Senjars
ORB Oued Fodda - IRB Laghouat
SC Ain Defla - USB Tissemsilt
E Sour Ghouzlane - FCB Freneda
JSM Chéraga - IRB Bou Medfaa
CR Zaouia - ARB Ghriss
Samedi (14h30) :
CRB Froha - ES Berrouaghia

Gr. Est

Vendredi à 15h00 :
MB Rouissat - ES Bouakeul (11h00)
NRB Grarem - ES Guelma
CRB Dréan - ESB Besbes
NASR El Fedjoudj - WM Tébessa
MSP Batna - IRB El Hadjar
IRB Robbah - Hamra Annaba (Huis clos)
CB Mila - CRB Ain Yagout
O Magrane - NRC Boudjelbana

Gr. Ouest

Vendredi à 15h00 :
CRC Tiaret - CRM Bouguirait (11h00)
IRB Ain Hadjar - CR Témouchent
MB Sidi Chahmi - JS Emir Abdelkader
ZSA Témouchent - USM Oran
CRB Hennaya - ICS Tlemcen
CRB Sfisef - CRB Adrar
WA Mostaganem - IS Tighennif
CSR Tindouf - JS Sig

TOURNOI HIVER-FOOT À ORAN: Un grand hommage à Hacene Lalmas et Houari Beddiar

Le tournoi de football de proximité "hiver-foot" a pris fin mardi soir à la salle omnisports de la localité de Sidi El Bachir à l'est d'Oran, avec un grand hommage aux footballeurs défunts Hacene Lalmas et Houari Beddiar.



En présence de personnalités sportives et de nombreux férus du sport roi, cette compétition s'est clôturée dans une ambiance très colorée, coïncidant avec les festivités de commémoration du 58e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Sur des airs de troupes folkloriques et avec comme toile de fond trois belles rencontres de football, la fougue et l'art de footballeurs en herbe se sont mêlés aux gestes techniques toujours intacts d'anciennes vedettes de la balle ronde.

Au programme de la cérémonie de clôture,

trois rencontres ont eu lieu.

La première a opposé les benjamins de Bir-El-Djir à ceux de Belgaid.

En seniors, la finale a mis aux prises une équipe de hai Nedjma à celle de hai Es-Salam.

Un match gala a opposé, en marge de la finale, une sélection d'anciens internationaux composée, entre autres, de Lakhdar Belloumi, Mustapha Kouici, Fodil Megharia, Hadj Adlane, Ali Bencheikh, Ali Mesabih et autre Nacer Benchiha, à une équipe d'ÉEL Eulma.

La partie a été dirigée par l'ancien arbitre in-

ternational Mohamed Hansal.

Les spectateurs venus nombreux ont pu apprécier les prouesses des jeunes et surtout des anciennes gloires du football algérien qui les ont gratifiés de belles facettes.

Organisé dans le cadre de l'animation sportive par l'Association sportive "La Radieuse", ce tournoi a vu la participation de 30 équipes représentant plusieurs quartiers des wilayas de l'Ouest du pays.

La soirée a été clôturée par une cérémonie de remise de coupes et de cadeaux aux lauréats, ainsi qu'un grand hommage

aux regrettés Hacene Lalmas, un des meilleurs joueurs algériens et le défenseur du Mouloudia d'Oran (MCO), Houari Beddiar, et à l'ex-international Mohamed Rahim. Ce tournoi de proximité, devenu traditionnel, a constitué également une occasion de retrouvailles pour les anciens joueurs et une aubaine pour les jeunes amateurs du sport roi.

Le président de l'association Radieuse, Kada Chafi a estimé que ce tournoi a été d'un "grand succès" et un honneur de marquer la date historique du 11 décembre 1960.

TUNISIE:

Le nouveau sélectionneur connu avant la fin de l'année

Le président de la Fédération tunisienne de football (FTF), Wadii Jariï a déclaré mercredi que le prochain sélectionneur national sera étranger et qu'il sera désigné en ce mois de décembre 2018.

Le premier responsable de la FTF a ajouté au micro d'une radio locale que le nouveau sélection-

neur entamera officiellement ses missions à la tête des Aigles de Carthage en janvier 2019.

Par ailleurs, Wadii Jariï a indiqué qu'il n'a eu aucun contact avec le Portugais Paulo Duarte ou encore le Franco-Tunisien Sabri Lamouchi.

Il a, en revanche, refusé de ré-

pondre à la question sur la possibilité de nommer le Belge Hugo Broos à la tête de la sélection qui est sans entraîneur depuis le limogeage de Faouzi Benzarti juste après la qualification de l'équipe pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2019.

CHAMPIONNAT DE FRANCE/L1:

Nantes - Montpellier et Nice - Saint-Etienne reportés

Nantes - Montpellier et Nice - Saint-Etienne, initialement prévus ce week-end pour la 18e journée du championnat de France de football, ont été reportés "en raison de l'affectation des forces de l'ordre sur d'autres missions", a annoncé mercredi la Ligue de football professionnel (LFP). Les autorités françaises et la LFP étudient "la possibilité d'une organisation de Nice - Saint-Etienne le

dimanche, au lieu de vendredi "afin d'éviter un report à une date ultérieure", précise la LFP dans son communiqué. Les deux clubs comptent déjà un match reporté de la 17e journée, en raison des manifestations des "gilets jaunes". En ce qui concerne la rencontre Nantes - Montpellier, la commission des compétitions de la Ligue "fixera ultérieurement la date de la rencontre". A Nantes,

près de 3.000 personnes, dont une grande partie portaient des gilets jaunes, ont défilé dans le centre-ville samedi dernier. Treize personnes ont été interpellées tandis que cinq policiers et trois manifestants ont été blessés lors de cette manifestation. De nombreuses autres villes en France ont été concernées par la mobilisation des "gilets jaunes" samedi dernier, ce qui avait conduit les

autorités préfectorales à demander le report de six matchs de la 17e journée de L1 aux 15 et 16 janvier 2019. Outre les possibles manifestations des "gilets jaunes" ce week-end, le gouvernement a surtout porté le niveau du plan Vigipirate à "urgence attentat" après l'attaque sur le Marché de Noël de Strasbourg qui a fait trois morts et treize blessés, selon le dernier bilan des autorités.

Klopp rend un bel hommage à Alisson

Liverpool a obtenu son billet pour les huitièmes de finale de la Ligue des Champions grâce à une victoire contre Naples (1-0). Cette qualification, le club de la Mersey la doit en grande partie à son gardien de but Alisson Becker. Au près des médias anglais, le coach allemand Jürgen Klopp a salué à sa façon le portier brésilien. "Si j'avais su qu'il était si bon, j'aurais payé le double." Pour rappel, les Reds l'avaient acheté pour 72,5 millions d'euros lors du dernier mercato estival.



Paul Pogba est le joueur le plus indiscipliné

En froid avec son entraîneur José Mourinho, Paul Pogba n'est pas épargné par les consultants anglais. Dans l'œil du cyclone, le milieu de terrain français s'est fait encore sévèrement critiquer par Jamie Carragher, le traitant de « joueur le plus indiscipliné de tous les temps ».

Paul Pogba vit un début de saison compliqué avec Manchester United.

L'international tricolore fait l'objet de critiques sur son irrégularité sur le terrain et ses bisbilles avec José Mourinho. La dernière prise de bec entre les deux hommes remonte après le match nul (2-2) à Southampton.

Très remonté contre son joueur, auteur d'une prestation insipide, le Special One a eu des mots très durs dans le vestiaire, le traitant de « virus ». Une situation qui pousse un peu plus le joueur de 25 ans vers la porte de sortie.

D'autant plus que le FC Barcelone, la Juventus ou encore le PSG serait prêt à l'accueillir.

Et aujourd'hui c'est autour de Jamie Carragher de s'en prendre à La Pioche. L'ancien défenseur de Liverpool, réputée pour ses sorties très tranchées, a lancé une attaque virulente contre le Champion du monde. « Pogba en récupérateur ? C'est le joueur le plus indiscipliné de tous les temps ! », a-t-il lancé sur le plateau de Sky Sport. Une sortie que devrait apprécier l'ancien Turinois.

L'INTER MILAN SUR LES RANGS POUR ISCO ?

La liste des clubs intéressés par le recrutement d'Isco s'allonge. Selon Tuttosport, une formation italienne serait entrée dans la course pour le milieu du Real Madrid.

L'Inter Milan de Luciano Spalletti envisagerait la venue en janvier de l'international espagnol de 26 ans. Sous contrat jusqu'en juin 2022 avec la Casa Blanca, l'ex-sociétaire de Malaga ne bénéficie pas d'un temps de jeu conséquent depuis le début de saison, avec seulement cinq titularisations en Liga. Sur son profil, les Nerazzurri seraient en concurrence avec la Juventus Turin et le Bayern Munich (en savoir plus).



David Silva absent plusieurs semaines

Présent en conférence de presse ce mardi, Pep Guardiola a annoncé que David Silva serait absent plusieurs semaines en raison d'une lésion musculaire.

Moins mis en lumière que certains de ses partenaires,

l'Espagnol David Silva est pourtant l'un des éléments indispensables du dispositif de son compatriote et entraîneur Pep Guardiola, à Manchester City. Faisait figure de cadre de l'équipe Championne d'Angleterre la saison passée, le milieu de terrain offensif est un véritable leader technique, au sein d'une équipe qui se veut tournée vers l'offensive. Premiers de leur groupe de Ligue des Champions, devant l'Olympique Lyonnais, les Citizens devront toutefois se passer de David Silva mercredi soir face à Hoffenheim, Pep Guardiola ayant annoncé ce mardi en conférence de presse que ce dernier sera éloigné des terrains pendant plusieurs semaines en raison d'une lésion musculaire. Une blessure de plus dans un effectif déjà largement décimé.

Higuain de retour à la Juve au terme de la saison ?

Peu en réussite sous le maillot lombard, Gonzalo Higuain (31 ans) pourrait retourner à la Juventus de Turin, à la fin de la saison. Si l'on en croit les informations relayées par le Corriere dello Sport, l'attaquant argentin ne devrait pas rester au Milan AC, l'été prochain. Ivan Gazidis, directeur général des Rossoneri, ne serait effectivement pas convaincu et n'envisagerait pas de lever son option d'achat. Pour rappel, Higuain a été prêté par le club de la Vieille Dame à la suite de la signature de Cristiano Ronaldo (33 ans). Il a marqué 5 buts en 10 matchs de Serie A, depuis l'été dernier.



FÊTE NATIONALE DE KENYA Le Président Bouteflika félicite le Président Uhuru Kenyatta

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue kenyan, Uhuru Kenyatta, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a «réitéré son entière disponibilité» à œuvrer à l'approfondissement des liens de coopération qui unissent l'Algérie et le Kenya.

«Au moment où la République du Kenya s'apprête à célébrer sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses auxquelles je joins mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès, de prospérité et de bien-être pour le peuple kenyan», écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, au renforcement des relations d'amitié et de solidarité, entre nos deux peuples, et à l'approfondissement des liens de coopération qui unissent nos deux pays», ajoute le président de la République.

«Il me plait, également, de saisir cette agréable occasion pour me féliciter des traditions de concertation qui existent entre l'Algérie et le Kenya, notamment au sein de l'Union africaine, en vue de la promotion de la paix, de la sécurité et du développement social et économique de notre continent», conclut le président Bouteflika.

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD Le Premier ministre de République de Corée attendu du 16 au 18 décembre à Alger

Le Premier ministre de la République de Corée (Corée du Sud), Lee Nak Yeon, effectuera du 16 au 18 décembre 2018 une visite officielle en Algérie, ont annoncé les services du Premier ministre.



Lors de sa visite en Algérie, M. Lee Nak Yeon, qui sera accompagné d'une importante délégation, aura des entretiens avec le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, ainsi que d'autres responsables algériens.

La Corée du Sud est l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Algérie avec près de 2,3 milliards de dollars d'échanges en 2017 dont près de 700 millions de dollars d'exportations algériennes et 1,6 milliard de dollars d'importations, selon les chiffres des Douanes algériennes.

Durant le premier semestre 2018, les importations algériennes de la Corée s'élevaient à 609 millions de dollars, alors que ses exportations vers ce pays étaient de 474 millions de dollars.

L'Algérie et la Corée du Sud sont liées par un accord de partenariat stratégique signé en 2006, faisant de l'Algérie le deuxième pays africain ayant signé un tel accord avec la Corée du Sud.

Les deux parties ont appelé, à travers cette déclaration de partenariat

stratégique, signée mars 2006, à la mise en place d'un partenariat stratégique basé sur l'entente et la confiance mutuelles. Ce partenariat vise à promouvoir leurs relations multiformes à un plus haut niveau et à renforcer leur coopération dans les domaines politique, économique, financier, culturel, scientifique, et technologique, ainsi que dans tous les autres domaines d'intérêt commun. Il vise également à renforcer leur coopération sur la scène internationale.

ALGÉRIE-CHINE M. Messahel reçoit le nouvel ambassadeur de Chine en Algérie



Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu mercredi au siège de son ministère, M. Li Lianhe qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire de Chine auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

HADJ 2019: Les citoyens, tirés au sort, invités à demander leurs passeports dans les meilleurs délais



Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire invite les citoyens, lauréats du tirage au sort pour la session du Hadj 2019, qui n'ont pas de passeports ou ceux dont le passeport arrive à expiration à se rapprocher auprès des daïras ou des communes de leur résidence, pour demander leur passeport biométrique «dans les meilleurs délais». «Le ministère de l'Intérieur porte à la connaissance des citoyens concernés qu'ils sont invités à se rapprocher auprès de ses services, munis des documents suivants: le formulaire renseigné et signé par l'intéressé, l'extrait de l'acte de naissance spécial 12 S délivré sur imprimé spécial, le certificat de nationalité lorsque la demande est exprimée pour la première fois ou le passeport parvenu à expiration accompagné de l'acte de naissance du père ou de la mère, ou l'acte de décès de l'un des deux parents lorsqu'il s'agit d'une demande de renouvellement», a précisé la même source. Le dossier est constitué également de certificat de résidence datant de moins de six mois, d'attestation de travail pour les travailleurs et les fonctionnaires ou de certificat de scolarité pour les étudiants, de quatre (04) photos d'identité en couleur numériques, récentes et identiques, d'une quittance fiscale dont le montant est correspondant à la nature du document demandé et de la copie de la carte du groupe sanguin. Pour d'amples informations, le ministère invite les citoyens à consulter son site internet (www.interieur.gov.dz), a conclu le communiqué.

TRANSPORT MARITIME: Report de plusieurs départs pour causes météorologiques (ENTMV)

Plusieurs départs des car-ferry vers différentes destinations, prévus pour jeudi 13 décembre, ont été reportés en raison d'intempéries, a indiqué mercredi l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) dans un communiqué. Ainsi, le départ du car-ferry "Tariq Ibn Ziyad" d'Alger vers Marseille, prévu pour jeudi 13 décembre à 12h, a été aussi reporté au dimanche 16 décembre à 19h. Ces reports sont dus aux mauvaises conditions météorologiques sévissant en méditerranée, empêchant la sortie des car-ferry, explique la même source.

ALGÉRIE-RUSSIE Sonatrach et la compagnie russe Transneft signent deux contrats dans le domaine des hydrocarbures

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et l'entreprise russe de transport du pétrole Transneft ont signé, mercredi à Alger, deux contrats portant sur l'intégrité et la sécurité des installations de transport et de stockage des hydrocarbures liquides de l'activité

Transport par Canalisations de Sonatrach. Le premier contrat signé a été signé avec Transneft Diascan et porte sur l'inspection par racleurs instrumentés, respectivement, d'un oléoduc de Ohanet à Haoud El Hamra (Hassi Messaoud) pour le transport de condensat, et d'une section de Rhoud Nous à Gassi Touil (Hassi Messaoud) et de l'oléoduc GPL d'Alrar (Hassi R'mel). Ce contrat est d'un montant de près de 1,16 million d'euros et d'une durée de 18 mois. Quant au second contrat, il a été signé avec Transneft R&D, et concerne le diagnostic de l'état du système de protection contre la foudre du parc de stockage d'hydrocarbures du Terminal arrivée de la Région transport centre/Bejaia et l'étude d'ingénierie pour sa mise à niveau. D'une durée de six (6) mois, ce contrat est d'une valeur de 331.709 euros.

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu mercredi au siège de son ministère, M. Li Lianhe qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire de Chine auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

La date limite pour le dépôt des productions filmiques pour prendre part à la 17^e édition du Festival culturel national du film amazigh (FCNAFA), initialement prévue pour le 20 novembre dernier, a été prolongée au 31 décembre courant, a annoncé mercredi à Tizi-Ouzou, la directrice de la Culture, Nabila Goumeziane. «Il a été décidé de prolonger la date limite de remise des dossiers de candidature pour permet-

tre une large participation à cette édition», a-t-elle indiqué à L'ÉP, signalant que pour L'Ép, aucune date n'a été retenue pour la tenue de cette édition qui interviendrait «probablement en février 2019», a-t-elle avancé. Pour sa part, Amar Tribèche, nommé Commissaire du Festival en novembre dernier a fait savoir, sans en préciser le nombre, que «les productions déposées devront d'abord être validées par la commis-

sion de visionnage du ministère de la Culture avant d'être sélectionnées». Une procédure qui pourra, a-t-il souligné, «prendre un certain temps afin de désigner des produits de qualité». Dédicée à la mémoire du défunt artiste Djamel Allam, décédé le 15 septembre dernier à Paris, cette édition sera «consacrée à la formation cinématographique» choisie comme axe principal de la manifestation.

FESTIVAL DU FILM AMAZIGH DE TIZI-OUZOU :
Report au 31 décembre de la date limite du dépôt des candidatures